

ALGER, QUARTIER SIDI YAHIA

LE BOULEVARD DE LA JET-SET

Lire en page 5

INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'ÉTAT PASSE À L'ACTION

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 453 Mardi 2 septembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GESTION DES FONDS DE L'ÉTAT

BOUTEFLIKA APPELLE À RATIONNALISER

Page 4

PREMIER JOUR DE RAMADHAN

LA SPÉCULATION AFFOLE LES PRIX

Lire en page 2



Karim B. Midi Libre



AZIZ KACIMI EL-HASSANI,
CALLIGRAPHE AU *MIDI LIBRE*

«L'ART EST UNE INVITATION À L'IMAGINAIRE»

Lire en page 12



LE NOUVEL ENTRAINEUR DE L'ÉQUIPE,
DÉPIREUX, ANNONCE :

«JE FERAI TOUT POUR REMETTRE SUR PIED L'USMAN»

Lire en page 21

D.R.

D.R.

PREMIER JOUR DE RAMADHAN

LA SPÉCULATION AFFOLE LES PRIX

PAR AMEZGHAR KARIM

Les craintes affichées par les citoyens quand à une flambée vertigineuse des prix des fruits et légumes durant ce mois de Ramadhan se sont finalement confirmées, hier, à l'occasion du premier jour du Ramadan à travers les marchés. La grande ruée sur les produits de première nécessité, hier, au marché de fruits et légumes de Cheraga à Alger a encouragé les spéculateurs à augmenter les prix de ces denrées et faire des clients comme bon leur semble. Les mises en garde en direction des spéculateurs, annoncées par les autorités, pour limiter une flambée des prix qui seront contrôlés durant tout le mois de jeûne n'ont eu aucun effet.

La mercuriale a atteint durant ce premier jour de ce mois un sommet jamais atteint il y a environ deux mois. La tomate, indispensable à la préparation de la chorba, principal plat servi dans les foyers algériens durant le Ramadhan, a affiché, dans certains étals, un prix exagéré de 80 DA le kg tandis que dans d'autres, elle est cédée à 70. «C'est la qualité du produit qui compte», dira un marchand avant qu'un client le corrige en lui répondant que la qualité ne justifie en aucun cas cette envolée des prix de la tomate. «Je suis libre et je pratique les prix que je veux», explique un autre marchand.



Bilal / Midi Libre

Cette explication renseigne, on ne peut mieux, sur la grande spéculation qu'exercent ces marchands sur les produits qu'ils exposent ainsi que sur l'absence de tout contrôle des prix. Ce qui a donné lieu à une anarchie totale de la gestion et de la maîtrise de ces prix. «C'est vraiment malheureux de faire de ce mois de générosité et de pitié un mois où le consommateur est à la merci des marchands de tout acabit», déplore Arezki, un père de famille.

La pomme de terre, principal légume qui compose les plats, est vendue dans le meilleur des cas à 35 DA le kg et dans les pires des cas à 45 DA. La carotte, égale-

ment indispensable pour la préparation des plats chauds, coûtait, au niveau toujours du même marché, 70 dinars le kg alors que l'oignon est cédé entre 20 et 30 DA, selon la qualité et le vouloir du vendeur, nous a-t-on informés. La courgette coûtait, quant à elle, 80 DA le kg. Le poivron est cédé à 50 DA, le piment 100 et la betterave 70 DA le kg. L'haricot vert est vendu à 120 DA et le concombre est cédé à 70 dinars le kg. La salade verte est vendue à 120 DA le kg. «Ces prix sont les mêmes au niveau de tous les marchés du pays avec quelques différences en ce qui concerne la qualité de la marchandise qui n'a pas trop d'influence sur les prix»,

nous a dit un marchand exerçant depuis au moins sept ans au niveau de ce marché.

Les prix des fruits sont plus ou moins raisonnables. En effet, la pomme qui était disponible en grande quantité se vendait à 30 dinars et la poire est cédée pour 35 DA le kg. La pastèque est offerte à 30 DA tandis que le melon a affiché le prix exagéré de 90 DA le kg. Les raisins sont vendus, et cela dépend de la qualité, entre 60 et 100 DA le kg. La banane est vendue à 130 DA alors que les dattes qui froiaient il y a quelques jours les 500 DA dans certains marchés, ont affiché 300 DA le kg. A. K.

LES QUANTITÉS DE POMME DE TERRE STOCKÉES DANS LA CAPITALE SONT INSUFFISANTES

LA MENACE DE LA FLAMBÉE

PAR ABDERRAHMANE SEMMAR

Les prix de la pomme de terre risquent bel et bien de s'envoler dans les jours à venir sur les étals de nos marchés. La menace de la flambée pèse davantage sur la wilaya d'Alger. Et pour cause, les quantités stockées dans les 91 chambres froides de la capitale s'avèrent insuffisantes pour répondre aux besoins des Algérois notamment en ce mois sacré du ramadhan. La sonnette d'alarme vient d'être tirée par le directeur de l'Agriculture de la wilaya d'Alger, M. Hamdaoui, qui a révélé récemment que seulement 1624 tonnes de pomme de terre sont stockées dans les chambres froides de la capitale et ses environs. «Cette quantité est malheureusement insuffisante pour satisfaire les besoins de la population algéroise surtout en ce mois de ramadhan où la consommation de ce tubercule enregistre des pics impressionnants», affirme à ce sujet M. Hamdaoui.

Dans ce contexte, notre interlocuteur a assuré que les services de la wilaya d'Alger vont recourir à l'achat d'autres quantités de pommes de terre stockées dans les wilayas limitrophes, à l'instar de Blida, Boumerdès et Bouira, où la production stockée est jugée suffisante. En fait, la mise

en place du Système de régulation des produits à large consommation (Syrpalac) par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui visait à stocker jusqu'à 150.000 tonnes de pomme de terre en Algérie jusqu'au 15 août dernier, n'a pas réellement porté ses fruits. Car, les quantités de pomme de terre stockées jusqu'à l'heure actuelle ne dépassent guère les 121.000 tonnes. Ainsi, le nouveau dispositif, regroupant actuellement près de 200 opérateurs, majoritairement privés, et disposant de moyens de stockage (chambres

froides) répartis sur 25 wilayas du pays, risque de se montrer, au cours de ce mois de Ramadan, insuffisant pour protéger les consommateurs algériens d'une pénurie ô combien craintes par les bourses modestes.

Toutefois, M. Hamdaoui s'est montré rassurant en déclarant que les services d'agriculture de la Wilaya d'Alger sont habilités, avec l'aval du wali, à introduire dans les marchés de la capitale des quantités de pomme de terre supplémentaires afin de les commercialiser pour contrer toute menace de flambée. Ce cas de

figure est envisageable si les prix du tubercule le plus consommé par les Algériens frôlent les 45 DA.

Par cette mesure, les pouvoirs publics cherchent à se montrer très soucieux de l'approvisionnement régulier du marché par ce produit, la protection du revenu des agriculteurs et du pouvoir d'achat des consommateurs. Néanmoins, à la lumière de cette nouvelle menace de flambée, l'on est bien tenté de s'interroger sur la régulation des marchés dont la responsabilité incombe à l'Etat. A.S.

INSOLITE

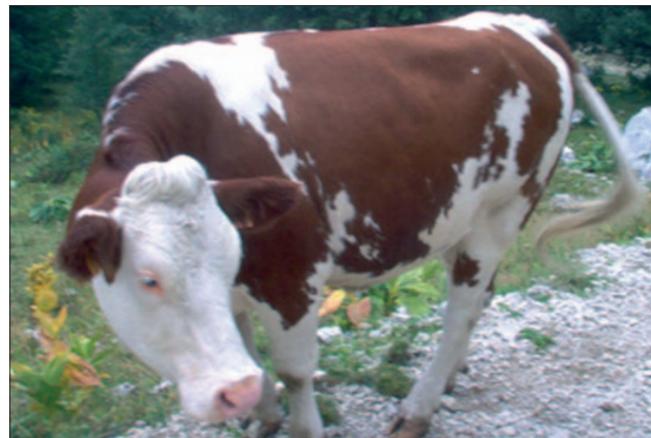
UNE VACHE SE COINCE LA TÊTE DANS LE TAMBOUR D'UNE MACHINE À LAVER

Une génisse s'est coincée la tête dans un tambour de machine à laver, jeté dans le champ où elle paissait. Des agents de la société de protection des animaux ont dû intervenir pour la libérer.

Le vieux tambour, laissé à l'abandon dans le champ par des personnes peu scrupuleuses, aurait attisé la curiosité de la vache qui pensait sûrement y trouver de la nourriture.

L'animal ne pouvant se libérer seul, une personne a contacté la

société de protection des animaux pour venir à son secours. Apeurée et désorientée, la vache est sortie de son sauvetage indemne avant de rejoindre le reste du troupeau. La société de protection des animaux déplore la récurrence de ce genre d'incidents dus au manque de considération des personnes jetant leurs ordures n'importe où. Les objets abandonnés dans des décharges sauvages entraînent en effet régulièrement des accidents impliquant des animaux.



Clin
d'œil
DE SARAH

Il est là

Ouf, nous y sommes. Depuis hier, c'est le Ramadhan. Ce mois, tellement redouté par les Algériens pour ses effets inflationnistes, finit toujours par les séduire grâce à l'ambiance qui le caractérise après la rupture du jeun. C'est là un constat que tout un chacun fait quelques jours seulement après le début du Ramadhan. La flambée des prix est une sorte de prix à payer pour le loisir que s'offrent les familles durant ce mois. En effet, et c'est l'un des nombreux paradoxes de la société algérienne, c'est pendant le mois sacré que l'on s'autorise des sorties nocturnes en famille, comme si les maîtres de maison récompensaient leurs femmes et filles pour les «petites» souffrances endurées pendant la journée. A ce propos, il faut bien reconnaître que si le Ramadhan est une période d'épreuves pour les êtres humains que nous sommes, la gent féminine prend sur elle le côté le plus épuisant dudit mois. Vu à travers son aspect festif, un seul mois de jeun par an, ce n'est pas du tout suffisant. Et ce n'est pas les nombreuses femmes au foyer qui démentiraient cela.

DES MESURES POUR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2009

L'ETAT PASSE À L'ACTION

Ces mesures confirment la tendance au durcissement des conditions d'investissement pour les entreprises étrangères évoqué par le discours de Bouteflika devant les maires le 23 juillet dernier.

PAR MOUNIR CHERIFFA

Le projet de loi de finances 2009 adopté avant-hier par le conseil des ministres, présidé par le Président Bouteflika, contient une série de mesures concernant les investisseurs étrangers. Ainsi, ledit projet de loi prévoit que les «*bénéfices transférables vers l'extérieur par les succursales des sociétés mères établies à l'étranger seront assimilés à des dividendes imposés à 15%*». Il est également prévu que les plus values de cession d'actions et de parts sociales par des non résidents seront imposées de façon «*spécifique*», lit-on dans le communiqué du Conseil de gouvernement. Dans le même contexte, le Conseil des ministres a adopté un projet d'ordonnance aux termes duquel les terrains relevant du domaine privé de l'Etat et destinés à la réalisation de projets d'investissements ne seront concédés que pour une durée de 33 ans renouvelables et pour une durée maxi-



Billal B. Midi Libre

male de 99 ans.

Ces mesures confirment la tendance au durcissement des conditions d'investissement pour les entreprises étrangères évoqué par le discours de Bouteflika devant les maires le 23 juillet dernier où il leur reprochait de transférer leur dividendes à l'étranger et ne pas les réinvestir dans le pays. A l'évidence, l'Etat passe à l'action et met en pratique cette décision.

Il y a deux semaines, le ministère du Commerce avait, d'ores et déjà, lancé une

enquête générale sur les activités des entreprises étrangères. Ces enquêtes concernent notamment les transferts de devises et le respect du dispositif d'investissement par ces sociétés, avait indiqué à la radio, Houcine Boubtina, directeur à l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, qui dépend du ministère du Commerce. M. Boubtina a évoqué des «*dépassements*» de la part des entreprises étrangères. Le patronat et les économistes se sont félicités de la nouvelle orientation

du gouvernement portant sur la réglementation du transfert des capitaux engrangés par les investissements étrangers en Algérie. Réda Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) avait applaudi cette décision du gouvernement dans le sens où «*les IDE ont besoin d'être contrôlés sans les condamner globalement*».

Hamiani appelle les pouvoirs publics à s'inspirer de l'expérience tunisienne dont la législation oblige les investisseurs étrangers à réinvestir dans le pays. Une mesure qui n'a pas pour autant nui au développement économique de la Tunisie, avait-il souligné. Soutenant le même avis, l'économiste Abdelmalek Serrai, avait déclaré au Midi Libre : «*Le gouvernement a bien fait. Il a pris la bonne décision, en ce sens que l'Algérie a le droit d'exiger un retour des bénéfices engrangés par les investisseurs dans notre pays sous forme de réinvestissement*», soutient-il. A titre illustratif, Serrai avance le cas de certains constructeurs automobiles qui ne font qu'écouler les quantités de véhicules importés sans pour autant investir le moindre sou en contrepartie. En 2007, les entreprises internationales opérant en Algérie ont transféré un peu plus d'un milliard de dollars de dividendes vers leurs maisons mères à l'étranger, selon la Banque d'Algérie. **M. C.**

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Des consignes fermes

PAR FAROUK. D

Le gouvernement prévoit de renforcer les moyens de lutte contre la fraude fiscale. La loi de finances 2009, adoptée dimanche en Conseil des ministres, compte plusieurs mesures visant à réduire ce phénomène aux dimensions non encore déterminées. Il est question notamment de la création d'un service des investigations fiscales chargé d'intervenir au niveau national contre les sources de fraude et d'évasion fiscale.

Le département des Finances a proposé aussi, d'imposer le paiement des impôts, dépassant un certain montant, par des moyens autres que le cash, à l'exemple du chèque et du paiement élec-

tronique. Un procédé visant, paraît-il, à réduire l'usage de la «*Chkara*» tout en facilitant le suivi de la traçabilité des capitaux. Les garanties au profit du contribuable seront renforcées, précise-t-on, en limitant la conduite des opérations de vérification aux agents ayant, au moins, le grade d'inspecteur des impôts. Dans le même sillage, on a annoncé, l'institution de l'obligation de notification au contribuable, des rectifications définitives arrêtées par les services fiscaux suite à un contrôle. La loi de finances 2009 prévoit, par ailleurs, l'extension de 2 à 4 mois de délais de saisine des commissions de recours ainsi que le relèvement de seuils de compétence de différentes commis-

sions locales, de wilayas et nationales. Le même texte, comprend aussi, l'assimilation des bénéfices transférables vers l'extérieur par les succursales, aux sociétés mères établies à l'étranger, à des dividendes imposés à 15%.

Il est à indiquer que les préjudices causés par la fraude fiscale au trésor public n'ont jamais été évalués avec exactitude. Rien que pour l'année 2006, on a fait état de plus d'un millier de plaintes pour fraude fiscale déposées par l'administration fiscale, à travers le territoire national. Cette forme de fraude prend des proportions particulièrement dangereuses dans certaines wilayas, soulignent les experts nationaux en la matière.

S'exprimant, à ce sujet devant le Conseil des ministres, le président Bouteflika, insistera sur l'impératif de «*renforcer la lutte contre les différentes formes de fraudes fiscales, douanières, et autres, qui font perdre à l'Etat d'importantes recettes au bénéfice des milieux parasites pour ne pas dire maffieux*». Il soulignera, en ce sens, que les services de contrôle doivent se mobiliser davantage pour mener une lutte sans merci contre ces trafics et fraudes. Des consignes fermes ont été données par le chef de l'Etat aux responsables de ce secteur. «*Chaque autorité concernée par cette mission devra rendre des comptes*», a-t-il prévenu. **F. D.**



NewPress

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

LA HARGA CRIMINALISÉE

PAR KAMEL LAKHDAR CHAOUICHE

Vingt-cinq candidats à l'émigration clandestine (harragas) ont été interceptés et sauvés d'une noyade certaine au large des côtes de Ténès et de Annaba. Selon des décomptes établis par voie de presse, le nombre de émigrants clandestins ayant pris le large durant ce premier semestre de l'année en cours avoisine les 1.000 personnes.

Devant l'ampleur de cette situation, le Conseil des ministres a examiné et approuvé, dimanche dernier, un projet de loi portant sur le trafic illicite de migrants et la sortie illégale des personnes du territoire national. Le projet de loi en question prévoit, à ce effet, des peines pouvant aller jusqu'à dix années d'emprisonnement notamment lorsque les victimes sont des mineurs ou quant les migrants sont soumis à un traitement inhumain ou dégradant.

Cette peine est aggravée, lorsque ce crime est le fait d'une personne ayant une fonction officielle qui a facilité cet acte ou qu'il ait été commis par un groupe organisé ou enfin avec port

d'armes. Le projet de loi va également, croit-on savoir, incriminer la sortie illégale du territoire national. Il prévoit pour les personnes mises en cause, une peine pouvant aller jusqu'à six mois d'emprisonnement. Ainsi et dans le même chapitre, l'on relève que l'introduction de ces deux crimes relativement nouveaux en Algérie dans le code pénal, vient ainsi combler un vide juridique en la matière et répondre à une préoccupation nationale, qui a gagné en importance ces dernières années.

Ces nouvelles mesures interviennent, également, suite à la demande des experts réunis, lors d'une rencontre sur le phénomène des harraga, tenue en juin dernier à Tlemcen, ayant plaidé pour l'urgence de la mise en place d'un dispositif législatif pour réduire ce phénomène, qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes. A ce sujet, Maître Ben Brahim estime, quant à elle, qu'il est vraiment immoral de criminaliser la question des Harragas, étant donné qu'aucun texte législatif ne peut interdire la circulation ou la mobilité de nos concitoyens sur les eaux territoriales Algériennes. **K. L. C.**

GESTION DES FONDS DE L'ETAT

Bouteflika appelle à rationaliser les dépenses

L'exemple concret de gaspillage des fonds de l'Etat que le président de la République a relevé est celui des retards dans la réalisation des programmes d'investissements publics. Selon lui ce genre de pratique a coûté au trésor public d'importantes sommes.

PAR LAMIA BRAHIMI

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a tiré la sonnette d'alarme sur la gestion des fonds de l'Etat. «Le budget public a désormais atteint des montants très lourds par rapport aux moyens réels du pays», a-t-il noté au cours d'une réunion du conseil des ministres tenu hier. Ainsi, les dépenses publiques commencent à peser lourd sur le budget de l'Etat.

Le président a rassuré, par ailleurs, quant au budget de l'année 2009. Dans ce sens, le président a insisté en s'adressant au gouvernement pour «la rationalisation de la dépense publique et la lutte contre le gaspillage des deniers de l'Etat sous toutes les formes».



Bilal B. Midi Libre

Encore plus qu'une gestion rationnelle des dépenses, le président a appelé à lutter contre le gaspillage des ressources financières du pays.

«La situation actuelle nous interpelle également pour freiner le gaspillage des ressources financières du pays» a-t-il souligné. Il a, sur ce volet, donné l'instruction de réduire les dépenses des importations. «Les importations se sont dangereusement emballées et l'excès doit y être banni par des voies et procédures» a-t-il recommandé. Dans le

même but de réduire le taux des fonds gaspillés, le président a préconisé de mettre un terme aux «abus et aux programmations aléatoires».

L'exemple concret de gaspillage des fonds de l'Etat que le président de la République a relevé est celui des retards dans la réalisation des programmes d'investissements publics. Selon lui ce genre de pratique a coûté au trésor public d'importantes sommes. Il a recommandé aux ministres, sur ce point, d'assumer leurs responsabilités et d'achever les projets sous leur égide à temps. «Les ministres doivent donc assumer leurs responsabilités dans l'exécution correcte de leurs programmes sectoriels y compris en ce qui concerne le respect des délais» a-t-il averti.

«Le budget de l'année prochaine sera financé sans difficultés du fait des ressources disponibles au niveau du Fonds de régulation des recettes, d'autant que le remboursement de la dette extérieure pour lequel il a été institué est désormais quasiment achevé.» a expliqué le président. Ainsi, les budgets consacrés au différent ministère et département publics ne seront réduits pour l'année prochaine en dépit de la constatation de

leur volume dépassant «les moyens de du pays». Les dépenses retenues pour l'année 2009 représentent quelques 80 milliards de dollars selon le président de la République. Le quota du budget de fonctionnement est évalué à la moitié du budget global soit 40 milliards de dollars.

S'agissant de l'aisance financière que connaît l'Algérie depuis que le prix du baril de pétrole s'est enflammé, M. Bouteflika a rappelé que la situation n'est pas éternelle. «Cela ne doit pas faire illusion ni pour le gouvernement ni pour la population, car les hydrocarbures ne sont pas inépuisables et leurs prix ne dépendent pas de notre pays» a-t-il souligné.

La périsabilité des ressources basées sur l'exportation des hydrocarbures d'une part, et la mauvaise gestion des fonds de l'Etat risque de mettre l'Algérie dans une situation financière difficile dans les années à venir. Dans ce sens M. Bouteflika a interpellé «les collectivités nationales et les pouvoirs publics en premier lieu, à augmenter la production de richesses autre que les hydrocarbures en encourageant l'investissement dans tous les secteurs productifs».

L.B.

ACCOMPLISSEMENT DES PEINES LIÉES À DES DÉLITS MINEURS

Le travail d'intérêt général remplacera bientôt la prison

PAR S. BELHOCINE

Un projet de loi portant amendement du code pénal a été examiné et approuvé par le Conseil des ministres lors de sa réunion du dimanche dernier. L'un des principaux amendements de ce projet de loi est l'institution du travail d'intérêt général (TIG), comme peine de substitution à celle de l'emprisonnement. «Cette mesure applicable aux délinquants sans antécédents judiciaires et qui sont condamnés à de courtes peines d'emprisonnement, facilitera leur réinsertion une fois leur peine accomplie», a expliqué le communiqué du Conseil des ministres. Une nouvelle étape sera franchie et un nouveau jalon dans le processus de la

réforme de la Justice entamée depuis quelques années avec cette alternative. Elle est adoptée par plusieurs pays pour son double avantage.

Des avantages qui profitent aussi bien à la collectivité qu'aux délinquants. En effet, tels que pratiqué dans les pays pionniers qui appliquent ce concept, le TIG est une peine par laquelle le délinquant, s'il l'accepte, devra effectuer un nombre d'heures de travail gratuit, fixé par les tribunaux, au service de la communauté plutôt que d'aller en prison. Cette peine ne s'applique, pour la plupart du temps, qu'aux primo délinquants et délinquants ayant commis de petits délits. Elle leur permet d'éviter le contact avec la prison, de travailler s'ils ont un emploi, de

suivre leur scolarité ou apprentissage tout en effectuant leur peine. Dans les faits, le bénéficiaire du TIG peut-être une association d'intérêt public, d'une collectivité publique ou d'un établissement public (hôpital, établissement scolaire...).

Le TIG se fixe un triple objectif, fruit d'une coopération du système judiciaire, de la société civile et ceux qui ont commis un jour ou l'autre un délit mineur. Il s'agit, d'une part, de sanctionner le condamné en lui faisant effectuer une activité au profit de la société, dans une démarche réparatrice, tout en lui laissant la possibilité d'assumer ses responsabilités familiales, sociales et matérielles et de permettre, et d'autre part au tribunal d'éviter de prononcer une peine

d'emprisonnement de courte durée, dès lors qu'elle ne s'avère pas indispensable eu égard à la personnalité du condamné et à la gravité des faits qui lui sont reprochés. Enfin, en dernier ressort, il s'agit également d'impliquer la collectivité dans un dispositif de réinsertion sociale des condamnés.

La durée du TIG est fixée par les tribunaux pour des travaux, cela s'entend, d'intérêt général tels que l'amélioration de l'environnement (entretien des espaces verts, des plages...), entretien (peinture, nettoyage, maçonnerie, élagage...), entretien et rénovation du patrimoine (réfection de bâtiments publics), réparation de dégâts divers.

S. B.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRES DE LA WILAYA DE TEBESSA
N° 3408/OPGI/2008

AVIS D'INFRACTUOSITE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07/2008

L'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya de Tébessa lance un avis d'infirctuosité de l'avis d'appel d'offres national n° 07/2008 paru dans le *Midi Libre* le 07/08/2008 conformément à l'article n° 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret n° 03/301 du 11/09/2003 portant réglementation des marchés publics, cet avis concerne les projets suivants :

- Réalisation 15A/82/2.500 logts à Ouenza
 - Réalisation 15B/82/2.500 logts à Ouenza
 - RAR 10A/82/2.500 logts à Ouenza
 - RAR 10B/82/2.500 logts à Ouenza
 - RAR 12A/82/2.500 logts à Ouenza
 - RAR 12B/82/2.500 logts à Ouenza
 - RAR 08/82/2.500 logts à Ouenza
- BET : Mahrouke Louiza (ROUA) Tébessa.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 453 Mardi 2 septembre 2008 - ANEP 731 752

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRES DE LA WILAYA DE TEBESSA
N° 3407/OPGI/2008

AVIS D'INFRACTUOSITE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 06/2008

L'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya de Tébessa lance un avis d'infirctuosité de l'avis d'appel d'offres national n° 06/2008 paru dans le *Midi Libre* le 07/08/2008 conformément à l'article n° 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret n° 03/301 du 11/09/2003 portant réglementation des marchés publics, cet avis concerne les projets suivants :

- Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 01)
- Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 02)
- Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 03)
- Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 04)
- Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 05)
- Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 06)

- Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 07)
 - Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 08)
 - Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 09)
 - Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 10)
 - Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 11)
 - Réalisation : 08/217/500 logts RHP à El Mridj (ilot 12)
- BET : Nasri Salim - Cité Bel Air - Tébessa -

- RAR 10/98/252/2.500 logts à Ouenza - Bloc A03
 - RAR 10/98/252/2.500 logts à Ouenza - Bloc A04
 - RAR 10/98/252/2.500 logts à Ouenza - Bloc B01-03
- BET : Chikhe Abd El Azize - Cité 500 logts Houari-Boumediène - Tébessa.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 453 Mardi 2 septembre 2008 - ANEP 731 754

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
SERVICE DE LA CONSTRUCTION

MISE EN DEMEURE N° 02

La Société générale de construction (SARL SOGECO) sise à 8, rue de la République Chlef, titulaire du marché n° 256/2007 du 11/07/2007 portant réalisation de la mosquée Omar Ibn Khatib à la commune de Theniet El Had, wilaya de Tissemsilt, est mise en demeure dans un délai de 48 heures à compter de la publication du présent avis :

- D'avoir à remplir ses engagements contractuels

- De reprendre les travaux objet du marché
- D'approvisionner en permanence les chantiers en matériaux et matériels adéquats
- D'accroître le rythme de réalisation et de rattraper les retards accusés. Faute de remédier à cette carence dans le délai fixé par la présente mise en demeure, les mesures réglementaires seront appliquées et la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise sera prononcée.

Midi Libre N° 453 Mardi 2 septembre 2008 - ANEP 731 603

Sidi Yahia et Sidi Medjebar, deux quartiers situés à la périphérie d'Alger centre. Le premier de par l'opulence ostensible de ses grands magasins aux vitrines made in et aux cafés restaurants branchés où se retrouve toute la jet set d'Alger. Le second fait figure de douar.

Les citoyens n'ont ni eau ni électricité. La route est défoncée. Les bambins en hiver ne peuvent aller à l'école, autrement dit même pas le minimum garanti par les Droits de l'Homme. Mais qui s'en préoccupe ? Ca c'est la bonne question !

ALGER, QUARTIER SIDI YAHIA

LE BOULEVARD DE LA JET-SET

PAR LAMIA BRAHIMI

Il est 11 heures du matin. Le soleil de plomb de ce mois d'août ne semble pas dissuader quelques dizaines de personnes de quitter chez soi, puisque ils sont là : au boulevard Sidi Yahia. Une route peu fréquentée bordé de quelques villas. C'est ainsi qu'ont pu décrire le boulevard Sidi Yahia, il y a à peine une dizaine d'années de ça. Aujourd'hui, il fait partie des boulevards huppés de la capitale. «Huppé ?!» s'exclama l'un des commerçants de Sidi Yahia. «Je ne saurais accorder ce qualificatif à Sidi Yahia», a-t-il ricané. «Un simple boulevard abritant 4 ou 5 grandes marques, voilà ce que c'est que Sidi Yahia», s'est-il empressé d'ajouter.

Comparé à Beverly Hills, Sidi Yahia ne peut, certes, être qualifié d'huppé. Par contre, il peut bel et bien être comparé avec le boulevard des Martyrs par exemple. Sidi Yahia n'est donc rien qu'un regroupement de quelques commerces de renommée.

Pour beaucoup ce nouveau quartier reste inconnu. Slimane, pourtant chauffeur de profession, a affirmé qu'il ne le connaissait guère. La réaction de Mehdi, un jeune habitant la banlieue algéroise, était ce, pendant différente. «Bien sûr que je connais Sidi Yahia» a-t-il lancé d'un air défiant. «Qui d'ailleurs ne connaît pas ?» a-t-il ajouté avec la fougue que suscite toute chose en vogue.

La fréquentation de Sidi Yahia semble être un effet de mode plus qu'autre chose. Le fait de faire ses courses ou manger dans l'un des

restaurants, fait de vous quelqu'un de branché. Les prix exorbitants pratiqués dans ce quartier ne drainent pas que les riches puisque les bourses moyennes aussi semblent constituer une bonne partie de la clientèle, selon une vendeuse dans un magasin de prêt à porter. «Acheter des choses excessivement cher est un moyen pour les riches d'exprimer leur richesse. Les bourses moyennes quant à elles, achètent ces choses pour se donner l'impression d'être riches», souligne la même vendeuse.

Prenant un air plus sérieux, elle a expliqué que les articles de marque sont de meilleure qualité et que leur durée de vie est plus longue. Passant la main sur son propre pull-over, elle nous a fait savoir qu'elle le porte quotidiennement - puisque c'est son uniforme de travail - pendant des années, sans qu'il perde sa forme ou sa couleur. «Il y a des étudiantes qui économisent sur leurs bourses pour acheter un article de marque parce qu'elles savent qu'elles le garderont plus longtemps», a-t-elle expliqué.

Un tour aux magasins de prêt-à-porter nous a convaincu qu'une bourse d'étudiante ne peut nullement permettre de faire son shopping à Sidi Yahia. A Blue Island, on exposait des robes d'été des plus simples à 9.800 DA, des chemises à 8.000 DA, des cravates à 2.000 DA, ... des prix qui restent tout de même très loin de la portée des bourses moyennes. A Etam vous tomberez sur «des culottes» à 2000 DA. L'achat d'un trousseau de sous-vêtement dans ce magasin ressemblera à un



lourd investissement plutôt qu'à une simple course pour une bourse pas trop gonflée.

Dans un espace électroménager LG, juste à l'entrée, est exposé un beau réfrigérateur en deux couleurs, pourpre et légèrement violacé. Une belle pièce qui ressemble plus à un meuble qu'un réfrigérateur. Son beau design et ses options (distributeur d'eau et de glaces) nous ont donné une idée préalable sur son prix. Ce qui ne nous a pas empêchés d'avoir un choc à entendre la vendeuse prononcer le chiffre : dix huit millions de centimes.

Épuisé par la marche et la chaleur on a décidé de prendre une petite pause dans l'un des plus célèbres café-restaurant du boulevard : Danbech. Cet espace de deux étages et d'une terrasse externe avec son décor européenisé draine pendant toutes l'année beau-

coup de monde. Vu les prix affichés partout, en ces lieux, nous appréhendâmes l'addition avant même de nous mettre à table. Examinant le menu, on s'est rendu compte que les prix ne diffèrent pas beaucoup des autres espaces du même genre. Le caissier nous a expliqué que c'est là où réside la densité de sa clientèle. «Un café est facturé à 50 DA chez nous et jusqu'à 200 DA chez les autres voisins», a-t-il avancé. Il a, en outre, expliqué que la cherté dans cette zone est tout à fait naturelle. La location de locaux à Sidi Yahia varie entre 60.000 et 80.000 DA par mois selon lui. «Le dernier de nos comptoirs nous a coûté 200 000 DA» a-t-il noté. «Il faut bien rentabiliser tous ces investissements» a-t-il conclu.

L. B.

SIDI-MEDJEBAR

CES CITOYENS LAISSÉS POUR COMPTE



PAR FARID ABDELADIM

Le paradoxe de ce pays, c'est que les conduites d'eau existent, mais elles sont taries. La route existe aussi, depuis l'ère coloniale, mais elle se trouve aujourd'hui dans un état lamentable ; elle est littéralement "dégoudronnée". Les poteaux de l'éclairage public, sont implantés, il y a déjà quelques années, mais le quartier, Sidi-Medjebar, vit toujours dans le noir. L'amoncellement de débris fait partie du décor quotidien. Il ne s'agit pas d'un bidonville, sinon d'un quartier "urbain". Le bourg se situe à quelques encablures des chefs-lieux de trois grandes communes : El-Biar, Bouzaréah et Bab-El-Oued. Administrativement, Sidi-Medjebar relève de la commune de Bouzaréah.

Les habitants de ce bourg sont aujourd'hui, livrés à eux-mêmes. A chaque fois qu'ils tentent de toucher les responsables, ils sont heurtés à des murs d'incompréhension. Toutes leurs demandes sont restées lettre morte. Les élus locaux ne se rappellent de ce quartier que lors des échéances électorales. «Souvent, ils nous convoquent, l'intervalle d'une campagne électorale, et nous promettent alors de tous régler, mais juste pour nous convaincre de voter pour eux, sinon ils nous oublient aussitôt», dira ironiquement, Ammi Bachir, habitant du quartier depuis les années 1960. Lui emboîtant le pas, Moh, également fils du quartier, a affirmé dans ce sens, que les habitants du quartier ont déjà formulé maintes demandes vainement. Mieux, enchaîne-t-il, «les responsables locaux, (les élus de la commune

de Bouzaréah, ndlr), ne veulent même pas reconnaître le comité de (leur) quartier».

Pourtant, les habitants de Sidi-Medjebar occupent, depuis 1980, des maisons en «bonne et due forme». C'est à cette époque qu'ils ont été tous «régularisés» par les domaines. Moh, affirme en effet, que «les propriétaires ont dû acheter leurs maisons et parcelles de terrain chez les domaines durant les années 1980. Donc, nous possédons tous des actes de propriété». Pour preuve dit-il, l'APC a délivré à tous les habitants des permis de construire.

Ni eau, ni électricité, ni route

Aujourd'hui père de famille, Moh tente tant bien que mal d'achever la construction de sa propre maison qu'il a entamée, il y a plus de 10 ans. Mais l'isolement de son quartier lui rend la tâche plus difficile. La route faisant toujours défaut, l'oblige de payer la marchandise en double ; il est obligé d'acheter des citernes d'eau... le comble, c'est que cette route réalisée depuis la période coloniale, fut plus au moins praticable, avant les travaux d'assainissement, ainsi que l'installation des conduites d'eau... ne couleront jamais depuis ! Pourtant tout paraissait fin prêt ; comme les poteaux de l'éclairage publics, les vannes d'eau sont visibles devant chaque maison. A quand les branchements ? Moh a fait savoir qu'«ils (les habitants) ont frappé à toutes les portes, mais en vain». Il relèvera dans ce

sens, qu'ils ont adressé plusieurs lettres à l'Algérienne Des Eaux (ADE). En attendant, les habitants de Sidi-Medjebar cherchent encore l'eau dans une fontaine de fortune qui, heureusement, coule encore au milieu de l'Oued Bouzaréah. «Nous ne demandons pas qu'ils nous construisent des bâtiments, mais qu'ils nous réparent au moins cette route ; qu'ils nous branchent au réseau de l'Aep», conclut Moh avec amertume.

Pas d'école en hiver

L'état lamentable dont se trouve la route allait même dissuader notre chauffeur à s'y aventurer, dès notre bifurcation vers ce quartier, à l'autoroute de Frais-vallon (Oued Koriche). Les gravats, et les nids de poules nous obligent à rouler doucement. Il a fallu au moins une demi-heure pour que la voiture avale le kilomètre de chemin. Heureusement que c'est encore l'été. Car ce "sentier" est vraisemblablement, déconseillé pendant l'hiver. D'ailleurs, pendant la période des pluies, les écoliers, qui sont contraints de traverser l'Oued Bouzaréah pour rejoindre l'école primaire de Route Neuve, manquent souvent leurs cours. Par ailleurs, les morts ne sont pas moins délaissés à Sidi-Medjebar. Une halte au cimetière «Sidi-Medjebar» nous a permis de se rendre compte que mêmes ceux qu'y ont enterrés n'ont peut-être pas eu, dans leur vivant, la chance de connaître des responsables !...Ce cimetière ressemble aujourd'hui à un maquis.

F. A.

BOUDOUAOU

La laiterie augmente sa production de lait

La laiterie de Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdes, a augmenté sa production de lait pasteurisé pour faire face à la forte demande sur ce produit durant le mois de Ramadhan la portant de 260 000 à 340 000 litres/jour, ont indiqué les gestionnaires de cette unité. Pour répondre à "toutes les demandes de Boumerdes et des wilayas limitrophes, dans une proportion de 75%", il a été procédé à la mise en place d'un "plan spécial" introduisant un système de travail de trois équipes se relayant en H24, a précisé le directeur adjoint de la distribution au niveau de cette unité. Pour ce qui est de la distribution du lait, ce gestionnaire a indiqué que l'unité a conventionné 32 distributeurs disposant de camions frigorifiques, en plus de 38 points de vente ventilés à travers le territoire de la wilaya de Boumerdes et celles de Blida, Bouira et Alger. La laiterie de Boudouaou s'est "définitivement" délestée de la production de fromages et du petit lait pour se consacrer entièrement à la production du lait pasteurisé, pour cause du coût "excessif" de leur production.

AIN-TEMOUCHENT

Programme culturel

Le programme culturel du Ramadhan sera riche en soirées théâtrales et en concerts musicaux, adaptés aux goûts du public de Ain Témouchent. Une importance majeure est accordée au théâtre où ses amateurs auront la possibilité d'apprécier le jeu des artistes composant la troupe Oranaise "Cherouk", des acteurs locaux formés sur les planches de la maison de la culture ou celles de l'association de Hammam Bouhadjar "El lbdaa". Des troupes professionnelles du théâtre régional d'Oran et de Sidi Bel Abbés seront également présentes à Ain Témouchent.

NAAMA

Réalisation d'un CET

Une enveloppe financière de l'ordre de 130 millions de DA a été allouée pour l'achèvement des travaux du centre d'enfouissement technique (CET) des déchets des communes de Tiout et Ain Sefra (wilaya de Naama). La réalisation de ce CET est prévue dans un délai de huit mois et son exploitation devrait débuter avec la création d'une entreprise à caractère commercial et industriel devant assurer sa gestion.

CHLEF

Couffins solidarité

Une enveloppe de 18,5 millions de DA a été consacrée par la wilaya de Chlef en solidarité avec les familles démunies de la wilaya à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, apprend-on auprès de la direction de l'action sociale (DAS). Cette somme représente les contributions des collectivités locales et de la direction de l'action sociale.

BLIDA, RAMADHAN

Les grandes dépenses commencent

En ce début du mois sacré, les magasins ont changé d'allure et les prix aussi. Les marchés inondés de nouvelles marchandises invitent le client à gratter le fond de ses poches pour garnir sa table.

PAR RACHID LOUNAS

Des nappes brodées, des soupières, des bols, des tables sculptées affichent des prix différents. «Le prix du produit local n'est certainement pas analogue à celui de l'étranger. Mais il faut surtout faire la différence entre la porcelaine de Chine et celle de France, par exemple», dit Abdellah, propriétaire d'un magasin de vaisselle de luxe. Interrogé sur les périodes des meilleures ventes enregistrées par son magasin, il rétorque que «la saison estivale reste la période la plus propice grâce aux fêtes de mariage. Le mois de Ramadhan est aussi une période rentable». Et d'ajouter : «Actuellement, les gens optent beaucoup plus pour les produits d'imitation qui sont proposés à des prix moins chers que ceux originaux. J'ai alors moins de chance de vendre les produits de luxe.» Merouane, vendeur dans une rue fréquentée par les Blidéens pour ses prix abordables, précise que les gens cherchent souvent des produits luxueux à des prix raisonnables. En abordant un



autre sujet, Mourad, jeune vendeur au même marché, précise qu'il n'a pas les moyens d'ouvrir un magasin, surtout avec la question des impôts qui hérissent les poils de n'importe quel commerçant. Il estime également que les marchands clandestins souffrent tous les jours, pourchassés qu'ils sont par les policiers. «Fréquemment, toute notre marchandise est saisie. On perd des sommes très importantes. Mais si l'on fait un bon calcul, on prend conscience qu'on gagne deux fois plus que les commerçants, lesquels, à leur tour, doivent assumer les charges de la location, les différents frais d'électricité ou de téléphone, en plus des impôts et des multiples tracasseries.» Les produits agroalimentaires se sont certainement taillés la part du lion en cette période

de avec les préparatifs des ménages pour le mois sacré. Mustapha, épicier, dit que beaucoup de gens avaient déjà commencé à acheter et stocker des produits alimentaires en prévision du Ramadhan. «Ils ont eu peur d'une flambée des prix durant ce mois. C'est pour cela que les gens se sont précipités pour faire les courses», conclut-il. Madjid, pour sa part, pense que certains commerçants commettent «des erreurs en ramenant une quantité importante de produits et en songeant à de meilleures ventes en cette période. Seulement, les gens hésitent à en acheter à cause de la flambée des prix». A plusieurs reprises, il lui est arrivé de perdre sa marchandise (surtout les produits périssables) en faisant de mauvais calculs sur la demande des clients.

R. L.

BORDJ BOU-ARRERIDJ, INCENDIES DE FORÊT

147 hectares ravagés

Cent quarante sept hectares de couvert forestier ont été détruits par le feu au cours des trois derniers mois dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, ont indiqué dimanche les services de la conservation des forêts. Quelque 1.500 arbres fruitiers ont notamment été la proie des flammes dans cette région connue pour être le théâtre de feux de forêts répétitifs en période de canicule. Selon le conservateur des forêts, «la perte des arbres fruitiers est regrettable, mais le bilan

aurait pu être plus lourd dans certaines régions forestières sans l'étroite surveillance par les riverains et sans la promptitude des brigades anti-feux qui ont réagi rapidement et réussi, au cours de 23 opérations, à circonscrire de nombreux départs de feu". Cinq régions ont été fortement touchées, en l'occurrence Tassameurt, Kolla et Théniet Ennasr (nord-est et nord-ouest de la wilaya), El Mehiri et Mansourah (sud-ouest), a indiqué le conservateur, expliquant que "plusieurs causes, par-

fois combinées, peuvent être à l'origine de ces feux de forêt, notamment l'effet de canicule, mais aussi le facteur humain, volontaire ou involontaire qui n'est pas à écarter". Globalement, le couvert végétal de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (75.880 ha), "n'a pas subi de dommages importants" même si les incendies de forêts ont connu en 2008 une hausse de 75 pour cent par rapport à 2007, a ajouté le conservateur des forêts de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

ORAN, DÉSENGORGEMENT DU PORT

Un nouvel équipement de fort tonnage

Le port d'Oran sera bientôt équipé de quatre grues de quai modernes de fort tonnage destinées au traitement du trafic des containers. Ces équipements de levage automatique permettront de traiter 25 à 30 containers/heure, un volume considérable par rapport à celui traité actuellement et estimé à 15 containers/heure. Ces acquisitions permettront également, d'une part, de réduire la durée d'attente des navires dans la rade du port d'Oran et, d'autre part, de désengorger les quais de l'enceinte portuaire, a souligné le Directeur Général de l'EPO, avant d'ajouter que cette infrastructure portuaire

accueille plusieurs bateaux dont la cargaison peut atteindre 1000 containers. Les services techniques de l'EPO ont entamé des travaux d'aménagement des assiettes devant abriter ces équipements. L'étude et le suivi de ces opérations ont été confiées à un bureau spécialisé, a expliqué ce responsable. Une étude d'extension du terminal à containers du port d'Oran devant porter sa capacité de traitement à 600.000 containers/an à l'horizon 2012 et 1 million de containers/an à l'horizon 2015, a été confiée à un bureau étranger, ont indiqué les responsables de l'EPO. Ces aménagements permettront au



port d'Oran d'accueillir des navires de 3ème et 4ème gé-

ration qui peuvent transporter de 5 à 10.000 containers.

TIZI OUZOU, SELON LE DIRECTEUR DU CHU NÉDIR

«Les médicaments disponibles»

Le directeur général du CHU Nédir Mohamed a organisé, hier, une conférence de presse pour rassurer la population, et particulièrement les malades, de la disponibilité de ces derniers et ce en plus de la journée porte ouverte sur la pharmacie.

PAR ZAHRA H

Suivies à des rumeurs faisant état d'un manque de médicaments au niveau des hôpitaux, le directeur général du CHU Nédir Mohamed, en l'occurrence le Dr Mansouri, a organisé, hier, une conférence de presse pour rassurer la population et particulièrement les malades de la disponibilité de ces derniers et ce en plus de la journée porte ouverte sur la phar-



macie organisée par le même établissements sanitaire. D'emblée, le conférencier dira que le CHU a bénéficié d'un budget de pas moins de 1.300 milliards de centimes pour l'acquisition de médicaments. Ce montant était de 230 milliards de centimes en 2003. C'est dire le niveau de développement de la pharmacie de l'hôpital et ce pour faire bénéficier le malade de certains soins tel que la chimiothérapie que les malades de la wilaya suivaient avant au niveau d'Alger et même pour le traitement des maladies

orphelines (hémophilie, Crohn...). Par ailleurs, la pharmacie du CHU dispose d'un stock destiné aux situations exceptionnelles (telles que les catastrophes) d'une valeur de 60 milliards de centimes en produits de première nécessité pour une durée de 90 jours. Concernant l'utilisation des médicaments, l'oncologie est le premier service consommateur de médicaments, il est suivi de celui de l'hémodialyse et du pavillon des urgences chirurgicales. Une nomenclature permet de protéger les malades des médicaments

douteux et contrefaits et «si un médicament n'est pas disponible c'est qu'il ne figure pas sur la nomenclature de l'hôpital» a souligné le Dr Mansouri. Celui-ci informera qu'en sus du médicament, le CHU a connu l'acquisition de plusieurs équipements (l'opération se poursuit toujours) pour assurer aux malades tous le traitement dont ils auront besoin et lui éviter de se déplacer ailleurs comme c'était le cas pour les cancéreux. Par ailleurs, en sus de la greffe rénale et de la cornée, le CHU de Tizi Ouzou pratique l'implantation des Pacemaker pour les malades souffrant de maladies cardiaques faisant de l'établissement un centre national qui reçoit des malades de Ouargla, Tindouf, Adrar... Le conférencier soulignera que pour des raisons techniques, certains équipements ne sont pas encore installés, des aménagements devant être apportés à l'infrastructure.

Z. H.

GUELMA, ENVOLÉE DES PRIX

La ménagère pénalisée

PAR HAMID BAËLI

Comme à l'accoutumée, les commerçants saisissent l'opportunité du mois sacré du Ramadhan pour augmenter les prix et s'enrichir illicitement en faisant fi des préceptes sacrés de notre religion qui prêche la rahma, l'honnêteté et l'entraide. Depuis quelques jours, les prix ont singulièrement flambé au grand dam des bourses modestes déjà fortement éprouvées par les dépenses relatives à la rentrée scolaire.

Une simple virée au marché AHCÈNE-HARCHA au centre-ville édifie la ménagère sur les tarifs inimaginables. Qu'on en juge !

Haricots à écosser à 120 DA le kg, les haricots verts à 80 DA, les tomates à 50 DA, la salade à 80 DA, les citrons à 120 DA, les carottes à 50 DA, les oignons à 30 DA, l'ail à 120 DA, les courgettes à 70 DA, la pomme de terre

entre 30 et 40 DA. Cette année les œufs ont ravi la vedette puisque la plaquette de 30 unités oscille entre 270 et 290 DA !

Sachant que ce produit est vital quant à la préparation des mets, des pâtisseries et du fameux «bourek» dégusté en entrée avec la chorba frik. Les viandes rouge et blanche enregistrent de conséquentes augmentations puisque le poulet vidé, l'agneau et le veau sont respectivement écoulés à raison de 250, 580 et 720 DA le kg alors que les viandes rouges congelées sont taxées à 440 DA le kg.

Les petits métiers de la débrouille refont leur réapparition aux abords des marchés, centres commerciaux, cités et quartiers car des pères de famille au chômage, des jeunes et même des retraités s'improvisent, l'espace d'un mois, vendeurs à la sauvette de persil, céleri, feuilles de dioul, pain brioché, kalb elouze, crois-



sants, fruits et légumes, confiserie orientale... Chaque famille s'apprête à accueillir dans la ferveur et la piété ce mois sacré, synonyme de ripaille et de gaspillage.

H. B.

SETIF, ALIMENTATION EN GAZ NATUREL

5.100 foyers raccordés

5.100 foyers dans la wilaya de Sétif ont été raccordés en ce début du mois de ramadhan au réseau de gaz naturel. Les communes de Ain Lahdjar, Bir Haddada, Ouled Saber et Aïn Oulmène sont concernées par ce programme dont les travaux ont été lancés en 2006 dans

le cadre d'une opération financée au titre du programme de développement des Hauts Plateaux. Cette nouvelle réalisation contribuera à porter à l'horizon 2009 le taux de raccordement de la wilaya de Sétif à 75% pour atteindre 84% à fin 2010, selon les

prévisions des services concernés qui ont enregistré un taux de 56% en 2007. La direction de l'Energie et des mines de la wilaya de Sétif a rappelé que 12.000 foyers ont bénéficié du gaz naturel durant 2007, correspondant à un investissement de 2,3 milliards de Dinars. L'opération a nécessité la pose d'un réseau de transport de 283 km et d'un réseau de distribution de 85 km. Un projet similaire prévu dans le cadre du programme spécial de développement des Hauts Plateaux est actuellement en cours de réalisation pour être réceptionné en 2009,

après le raccordement de 20.000 foyers dans 14 communes du sud de la wilaya de Sétif. Le réseau transport portera sur 129 km, alors que celui de la distribution atteindra près de 370 km pour un coût global de 3,5 milliards de DA. En outre, 15.000 foyers supplémentaires seront raccordés dans les communes de Djemila, Béni Fouda (nord-est de Sétif), Maoklane, Tala Ifacene (nord-ouest) dans le cadre du programme 2008. Le taux de raccordement en gaz naturel dans la wilaya de Sétif ne dépassait pas 30 pour cent à la fin de l'année 2000.

ANNABA, CNAC

460 micro-entreprises créées

Environ 460 micro-entreprises ont été créées au profit des chômeurs dont l'âge varie entre 25 et 50 ans. Une chaîne interminable se forme quotidiennement pour le dépôt des dossiers au niveau de cet organisme. Ce rush se poursuit au niveau des services de la Direction régionale de la CNAC de Annaba. Ces derniers sollicitent cette institution pour bénéficier d'un prêt non rémunéré (PNR). Les candidats ne sont pas forcément des citoyens, certains sont venus des zones rurales isolées dont leurs représentants locaux et élus ont apporté leur soutien pour vulgariser ce programme et par la même occasion résorber le chômage. Tous ces candidats seront des prometteurs s'ils bénéficient du prêt (PNR) et leur rêve sera concrétisé. La majorité des candidats sont versés dans le transport, les prestations de services, l'agriculture et la petite industrie. Environ 150 micro-entreprises en charge des activités de services dont 41 dans la petite entreprise, et 15 autres dans l'agriculture. L'institution centrale de la CNAC à l'échelle nationale a prévu une seconde réunion nationale qui regroupera les responsables régionaux au nombre de 13. Et à l'issue de cette réunion qui se tiendra prochainement à Alger, il sera proposé aux responsables régionaux d'autres modes d'activités et de nouvelles propositions pour viser plus de diversité dans les créneaux.

Amar Aït-Bara

Nouvelles installations de fonctions

M. El-Ghazi, wali de Annaba, a procédé, hier, à l'installation officielle dans leurs nouvelles fonctions, du Directeur de wilaya de l'éducation et celui du département des domaines. En fait, l'ex-directeur de l'éducation, en l'occurrence M. Slimani Boudjemaâ, est affecté, comme l'a révélé le chef de l'Exécutif de wilaya, à Souk-Ahras, pour occuper le même poste et a été remplacé justement par son homologue de Souk-Ahras muté à Annaba. Le premier responsable de la wilaya a été très critiqué pour la gestion de l'Education qui a enregistré des scores catastrophiques en termes de résultats au concours du Bac, en dépit, souligne-t-il, des énormes investissements consentis par l'Etat dans ce secteur. Annaba a enregistré une place peu reluisante au tableau général. La Direction des domaines, elle, va être drivée, provisoirement, par Saâda Ben Baker qui gèrera le département par intérim, en remplacement de M. Labdani Layachi écarté du poste par sa tutelle.

M. Rafraf

SKIKDA

Nouvelles infrastructures scolaires

De nouvelles infrastructures scolaires seront réceptionnées dans la wilaya de Skikda avant la rentrée scolaire 2008-2009. Il s'agit d'un lycée dans la localité de Bekkouche-Lakhdar, de 13 établissements d'enseignement moyen (CEM) et de huit écoles primaires implantés dans les différentes communes de la wilaya. La prochaine rentrée scolaire sera également caractérisée par l'ouverture de huit cantines scolaires et de 421 classes d'enseignement préparatoire. Les établissements du cycle primaire accueilleront plus de 94.000 élèves dont 17.000 nouveaux.

Grâce aux nouvelles réalisations en matière d'infrastructures, le secteur de l'éducation comprendra à la mi-septembre dans la wilaya de Skikda, 41 lycées, 116 CEM et 480 écoles primaires.

ALORS QUE LONDRES VEUT UNE SUSPENSION DES RELATIONS UE-RUSSIE

Moscou exige un embargo sur les ventes d'armes à la Géorgie

Hier, s'est ouvert dans la capitale belge, le sommet extraordinaire des chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union européenne entièrement consacré à la situation en Géorgie. Toujours au courant de ce mois de septembre, se tiendra à Nice, un sommet UE-Russie qui doit se pencher sur les chances d'un partenariat renforcé avec la Russie et dont les discussions ont débuté le 4 juillet passé.

PAR MALEK BELLIL

La Russie n'a pas l'intention de céder d'un pouce sur sa décision de reconnaître les indépendances des deux provinces géorgiennes séparatistes, l'Ossétie du sud et l'Abkhazie. Cette attitude continue de faire réagir la communauté internationale, tout particulièrement à l'occasion de la tenue d'un sommet extraordinaire des chefs d'états et de gouvernements de l'Union européenne programmé pour la journée de demain à Bruxelles.

Deux jours avant la tenue de ce sommet, la Grande Bretagne, particulièrement hostile à la politique russe actuelle, s'était prononcée en faveur d'une suspension des relations avec Moscou dans le cadre des négociations ouvertes le 4 juillet, pour un partenariat et une coopération, renforcée avec la Russie, notamment dans les domaines politique, économique et surtout énergétiques. L'Union européenne attendant en contrepartie de cette coopération renforcée de plus grands engagements russes en matière de marché énergétique. On sait que c'est dans la ville balnéaire fran-



çaise de Nice que le prochain sommet UE-Russie est prévu et ce, au courant de ce mois de septembre. Pour sa part la Russie vient de se prononcer pour l'envoi d'une force de police internationale pour garantir la sécurité autour des deux régions séparatistes qu'elle considère comme n'étant pas à l'abri d'un second mauvais coup de la part du régime du président Saakachvili. Le porte-parole du ministère russe des affaires étrangères, Andreï Nesterenko, a estimé lors d'une conférence de presse donnée dans la capitale russe que : « Une telle présence pourrait être déployée dans le cadre d'un mandat de l'OSCE avec un appui autant que possible de l'UE, compte tenu de l'intérêt exprimé par les pays membres de l'Union. Le diplomate russe a estimé également que : « je ne pense pas que le langage des sanctions doit être utilisé dans nos relations avec l'UE. Nous espérons une analyse juste et équilibrée. » Le ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a pour sa part expliqué que : « Nous sommes déterminés à protéger nos intérêts et nos principes sur la scène internationale. Malgré toutes les provocations, nous continuerons à faire preuve de maîtrise dans nos jugements tout comme

nous continuerons à protéger avec fermeté, sans pour autant entrer dans une logique de confrontation, ce que nous considérons comme notre intérêt. » Plus incisif, il expliquera que : « La zone de la CEI n'est pas un échiquier où l'on se livre à des parties de jeux géopolitiques, c'est une aire civilisationnelle que partagent tous les peuples de la région. Mais si nos partenaires ne sont pas prêts à des actions conjointes, alors la Russie se verra dans l'obligation d'agir seule pour défendre ses intérêts, mais cela ne se fera que dans le cadre du droit international. » Lavrov a également exprimé son souhait de voir le sommet extraordinaire européen faire ses choix en fonction des intérêts européens. C'est lors de cette intervention, que Sergueï Lavrov a expliqué que pour la Russie une des mesures les plus urgentes à prendre au niveau de la communauté internationale est une décision visant à imposer un embargo général sur les ventes d'armes à la Géorgie. Toujours aussi bon diplomate, il souhaite parallèlement l'ouverture d'une coopération soutenue avec les organisations internationales, citant notamment l'OSCE et l'ONU.

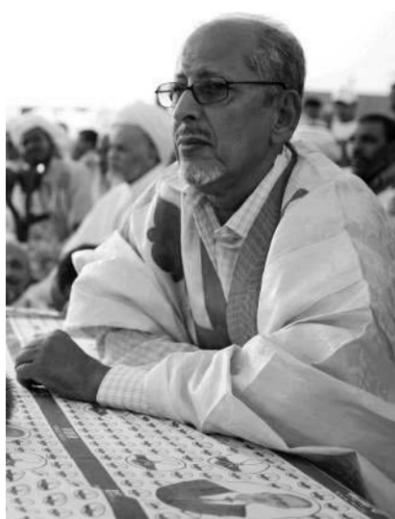
M. B.

MAURITANIE

Un dialogue national souhaité pour «sortir de la crise»

La classe politique mauritanienne semble désormais unanime à souhaiter l'instauration d'un dialogue national pour «sortir de la crise» née du putsch du 6 août, mais les partisans du président destitué exigent au préalable qu'il soit libéré et rétabli dans ses fonctions. Deux camps se dessinent de plus en plus clairement, à Nouakchott, plus de trois semaines après le coup d'Etat qui a renversé le chef de l'Etat Sidi Ould Cheikh Abdallahi et porté au pouvoir un Haut conseil d'Etat exclusivement composé de militaires, dirigé par le général Mohamed Ould Abdel Aziz. D'un côté, les pro putsch souhaitent désormais à haute voix la démission du président arrêté le 6 août et maintenu en résidence surveillée. Ils

évoquent une «transition» plus ou moins longue sous direction militaire, au moment où la junte installe son gouvernement, formé «par décret» dimanche. De l'autre, les anti-putsch demandent avant tout que le président élu en mars 2007 recouvre sa liberté de mouvement et de parole, et soit rétabli dans ses fonctions, avant qu'un dialogue puisse s'engager. Refusant de reconnaître la junte, M. Ould Boulkheir son leader, réaffirme la position du Front contre le putsch: «On veut que le président reprenne ses responsabilités et ensuite, tout est possible. C'est tout, il n'y pas de solution intermédiaire». «Une fois ceci acquis, dit-il, il est certain que nous sommes prêts à discuter avec toutes les parties.



AFGHANISTAN

Sept poseurs de bombes capturés



Sept poseurs de bombes présumés ont été capturés dimanche et hier, dans l'est de l'Afghanistan par les forces de la coalition internationale commandée par les Etats-Unis, a annoncé cette dernière dans un communiqué. Les talibans, épaulés par d'autres combattants islamistes, ont considérablement intensifié ces deux dernières années, notamment par le recours aux attentats, l'insurrection qu'ils ont lancée fin 2001 quand ils ont été chassés du pouvoir par une coalition emmenée par les Américains.

CHYPRE

Paris pour un processus menant à la réunification



La France a souhaité hier, que les discussions prévues demain, entre les dirigeants chypriotes grec et turc «permettent d'engager un processus menant à la réunification de l'île». Les dirigeants chypriotes grec

et turc se rencontrent demain, pour lancer des négociations directes intensives dans l'espoir de parvenir à un accord sur la réunification de l'île divisée depuis 34 ans.

CRISE THAÏLANDAISE

Menaces de la principale confédération syndicale

La principale confédération syndicale en Thaïlande a appelé hier à une grève de soutien aux manifestants qui occupent depuis près d'une semaine le siège du gouvernement à Bangkok pour forcer le départ du Premier ministre Samak Sundaravej. Un haut responsable gouvernemental a accusé les protestataires de recourir à des «actions de guérilla» et a appelé les travailleurs du secteur public à ne pas se joindre au mouvement qui perturbe depuis jeudi le trafic ferroviaire.

IRAK

Des combattants arabes liés à Al-Qaïda éliminés

Les contre-offensives lancées cette année par les troupes irakiennes ont contribué largement à débarrasser l'Irak des combattants arabes recrutés par des groupes d'insurgés, dont celui d'Al-Qaïda, a indiqué hier, le ministère de l'Intérieur. «Les combattants arabes ont quitté l'Irak et nous en avons fini avec eux», a déclaré le porte-parole du ministère, le commandant Abdel Karim Khalaf. Plus de 800 personnes ont été arrêtés depuis le début de l'offensive avant la suspension par le gouvernement des opérations militaires pour donner aux insurgés la chance de se rendre.

Meg Ryan préférerait être anonyme



L'actrice Meg Ryan pense que la relation qu'elle a eue avec Russell Crowe en 2000 et qui a mis fin à son mariage avec Dennis Quaid a eu un impact très négatif sur l'image que les médias donnent d'elle.

Elle a déclaré : «*Je pense que ce n'est pas plus mal de ne plus être au cœur des médias. Ma relation avec Russell Crowe a fait beaucoup de mal à ma réputation.*»

Meg a par ailleurs révélé qu'il lui semblait particulièrement difficile d'allier vie privée et carrière réussies. Elle a dit : «*Il est difficile d'être carriériste et d'avoir une relation sérieuse en même temps. Il faut réussir à trouver un équilibre !*»

Si l'on en croit Meg Ryan, la vie de star demande tellement de sacrifices qu'on a du mal à comprendre pourquoi cela fait rêver tant de monde...

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1666 Londres en flammes



Dans la nuit du 2 septembre 1666, un feu se déclenche dans l'arrière-boutique d'un boulanger londonien du nom de Faryner. L'incendie s'étend très vite dans la rue Pudding Lane, près du pont de Londres. Les

maisons en bois enduites de poix favorisent sa propagation. La capitale anglaise, qui compte à cette époque près de 500.000 habitants, est une métropole active et peuleuse, à défaut d'être belle. Elle se relève d'une épidémie de peste qui l'a touchée l'année précédente, en 1665, et provoqué 70.000 décès. Comme le sinistre a déjà gagné plusieurs maisons, le maire de la ville, sir Thomas Bludworth, est alerté et se rend sur place, mais il ne voit pas de raison de s'alarmer outre mesure et laisse les sauveteurs à leur travail. C'est alors que le feu gagne des entrepôts de chanvre et de poix situés à Thames Street, au bord de la Tamise. Des soldats entreprennent de faire sauter les maisons, rue par rue, pour mieux étouffer le feu. Celui-ci s'éteint enfin au bout de six jours. Grâce au sang-froid des habitants, il n'aura en définitive fait que huit victimes. Mais la plus grande partie de la capitale est à reconstruire et 100.000 personnes sont sans abri.

1910 La découverte du radium



En 1910, fut découvert un nouvel élément chimique, par Marie Curie lors d'expériences sur la penchblende. Cette découverte permit l'étude de la radioactivité (physique nucléaire), l'enrichissement de nos connaissances en physique et en chimie, la production d'énergie nucléaire, le traitement de certains cancers, la radiographie par rayons X. D'une manière plus générale, il s'agit d'une découverte qui révolutionna notre monde : la découverte du radium. L'événement eut évidemment des conséquences. D'une part, le radium sera utilisé en médecine (diagnostic et thérapies) et ce traitement portera le nom de radiumthérapie; il s'agit d'un traitement d'oncologie (des cancers), où les parties malades du corps humain sont irradiées pour qu'elles se régénèrent naturellement. Cependant, cette découverte présente un aspect regrettable. Car les Curie souffrirent tous deux de maladies dues à la radioactivité. Dans son dernier article Pierre Curie parlait des usages bénéfiques du radium, mais il ignorait les effets des radiations émises par le radium.

1945 Le Japon capitule



Le 2 septembre 1945, l'Empire du Soleil Levant capitule face aux États-Unis, mettant fin pour de bon à la Seconde Guerre mondiale. L'acte de capitulation est signé dans la baie de Tokyo, sur le navire de guerre américain Missouri en présence

du général Douglas MacArthur et des représentants des puissances alliées. Allié de l'Allemagne de Hitler et de l'Italie de Mussolini, au sein de l'Axe, le Japon de l'empereur Hiro Hito s'était engagé dans la guerre mondiale en attaquant sans avertissement la base américaine de Pearl Harbor. Beaucoup trop faible pour vaincre la première puissance industrielle du monde, le Japon n'avait cessé de perdre du terrain après l'anéantissement de sa flotte à Midway. Mais les bombardements de villes n'avaient pas entamé la détermination des dirigeants et c'est seulement après le lâcher de deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki que l'empereur s'était résolu à solliciter la paix.

1969 Premices du réseau internet

Le 2 septembre 1969, naissance de l'ancêtre du réseau Internet, pendant le week-end de la fête du Travail (premier lundi de septembre aux États-Unis). Il a comme nom ARPANet (Advanced research Projects Agency network) et relève d'un projet financé par le Pentagone. Le premier noeud du réseau est installé ce jour-là à l'UCLA (University of California Los Angeles), à Stanford (Californie). Il s'agit d'un mini-ordinateur Honeywell Model 516, de la taille d'un réfrigérateur, connecté à un unique terminal. Un mois plus tard, le deuxième noeud est installé au Stanford Research Institute (SRI) et connecté au premier par une ligne spécialisée de 50 Ko/s. Plusieurs transferts de données seront réalisés entre l'université de Los Angeles et le SRI durant le mois d'octobre 1969 et la première trace documentée de cette connexion sera datée du 29 octobre 1969.

1998 C'est le meilleur



Google, Inc est une société fondée le 27 septembre 1998 dans la Silicon Valley en Californie par Larry Page et Sergey Brin, auteurs du moteur de recherche Google. Google s'est donné comme mission «d'organiser l'information à l'échelle mondiale et de la rendre universellement accessible et utile». Google forme un vaste conglomérat d'entreprises inter reliées, comprenant entre autres YouTube, Gmail et Google Maps. Début 2008, Google valait quelque 210 milliards de dollars à la bourse de Wall Street. Google posséderait le parc de serveurs le plus important du monde avec environ 500.000 machines réparties sur plus de 32 sites de par le monde. Depuis 2001, Eric Schmidt en est le PDG (CEO). La société compte environ 16.000 employés dont la plupart travaillent au siège mondial : le Googleplex à Mountain View. Dès janvier 1999, la presse commence à se faire l'écho des performances de ce nouveau moteur de recherche. En juin 2000, Google est le premier moteur de recherche à avoir référencé un demi-milliard de pages web. Google signe cette année-là un partenariat avec Yahoo!, commence à proposer la publicité ciblée en fonction des mots-clés. À la fin de l'année, la Google Toolbar est proposée en téléchargement. Larry Page et Sergey Brin font appel en mars 2001, à Eric Schmidt, le président de Novell, pour prendre la direction de l'entreprise. Le 4 septembre 2001, Google obtient la validation de son brevet concernant PageRank.

LE CARNET DU MIDI

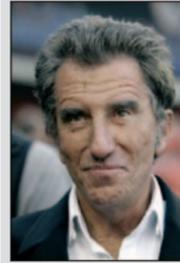
1909 ELIA KAZAN



Elia Kazan est né ce jour à Kadi-Keu, dans les faubourgs d'Istanbul, de parents d'origine grecque. Après un séjour à Berlin en 1911, la famille revient à Istanbul. En 1913, le père s'établit à New York dans le commerce des tapis et fait bientôt venir tous les siens. Après des études à New York puis à New Rochelle, Elia Kazan

suit pendant deux ans les cours de l'école dramatique de l'université de Yale. En 1932, il entre au Group Theatre à New York en qualité «d'apprentice». Tout en poursuivant une carrière de comédien, il passe à la mise en scène dès 1934 avec Dimitroff, pour la League of Worker Theatre. En 1948, il fonde l'Actors' Studio avec Cheryl Crawford puis Lee Strasberg. Il décède à l'âge de 94 ans aux Etats Unis.

1939 JACK LANG



Jack Lang homme politique français, voit le jour à Mirecourt, dans les Vosges. Son père était américanophile, d'où la graphie du prénom, simple variante de «Jacques». Issu d'une riche famille de Nancy, Jack Lang a été très tôt attiré par la scène théâtrale. C'est du reste dans sa troupe de théâtre qu'il fait connaissance de son

épouse Monique Buczynski. Il présida également le festival de théâtre de Nancy de 1963 à 1977.

Ancien élève de Sciences Po (Paris), il est docteur et agrégé de droit public et sciences politiques. Il est révélé au grand public en 1981 quand il est nommé ministre de la Culture, poste qu'il occupera pendant dix ans sous tous les gouvernements socialistes des deux septennats de François Mitterrand. C'est à ce poste qu'il institutionnalise en 1982 la Fête de la Musique qui existait auparavant sous forme associative. Cette fête populaire, qui est l'occasion de concerts de rue gratuits et de manifestations culturelles, connut rapidement un grand succès en France au point que de nombreux pays en reprirent l'idée. De même, en 1984 avec les Journées nationales du patrimoine (actuelles journées européennes du patrimoine).

2001 CHRISTIAAN NEETHLING BARNARD



Christiaan Neethling Barnard était un chirurgien cardiaque sud-africain, qui devint célèbre pour avoir réussi la première transplantation cardiaque en 1967. Barnard, d'origine modeste est né et a grandi à Beaufort West, en Afrique du Sud.

Alors qu'il n'était encore qu'un très jeune enfant, un de ses frères mourut des suites d'une pathologie cardiaque. Cet événement affecta profondément la famille Barnard et influença le choix de carrière du jeune Christiaan. Il étudia à la Faculté de Médecine de l'Université du Cap et fit son internat puis son résidanat au Groote Schuur Hospital du Cap. Il commença ensuite une carrière de médecin généraliste à Ceres, une petite ville de l'ouest de la province du Cap.

C'est pendant son exercice là-bas qu'il épousa en 1948 une infirmière, Aletta Louw. La première transplantation cardiaque eut lieu le 3 décembre 1967 pour une opération d'une durée totale de neuf heures et demi, nécessitant une équipe d'une trentaine de personnes. Le patient âgé de 55 ans, Louis Washkansky, souffrait de diabète et d'insuffisance cardiaque. Le greffon provenait d'une jeune femme, Denise Darvall, décédée lors d'un accident de la route. Washkansky survécut à l'opération et vécut encore 18 jours avant de succomber à une pneumonie massive bilatérale induite par le traitement immuno-suppresseur. Il existe une controverse autour de cette opération. Ainsi certains considèrent Barnard comme un opportuniste qui a injustement volé la gloire et les honneurs à Norman E. Shumway, chirurgien cardiaque à Stanford. Sans les recherches effectuées par ce dernier, la transplantation n'aurait pas été possible. Barnard effectua son opération historique peu après avoir observé les travaux de recherches de Schumway à Stanford. Il continua à effectuer des greffes de cœur : le 2 janvier 1968 il opéra Philip Blaiberg qui survécut 19 mois. Dorothy Fisher, transplantée en 1969 survécut 24 ans et devint la greffée la plus âgée de l'histoire. Il mourut le 2 septembre 2001 alors qu'il était en vacances à Paphos à Chypre après une crise d'asthme atypique. Il avait cinq enfants.

AZIZ KACIMI EL-HASSANI, CALLIGRAPHE CONTEMPORAIN AU MIDI LIBRE

“L’art est une invitation à l’imaginaire”

Aziz Kacimi est ce calligraphe qui tient à explorer à sa manière le sens infini des lettres dans un style sur lequel souffle un grand vent de modernité. Utilisant la lettre arabe, connue pour sa beauté et sa plasticité comme un moyen d’expression picturale, le calligraphe confère à ses œuvres de la couleur, du geste, du rythme, du contraste et un jeu de lumière et d’ombre. Dans le trait et la turbulence des couleurs, le visiteur y décèle

la pensée et l’idée philosophique du plasticien. “La sensibilité est inséparable du développement de l’esprit pensant, elle le façonne et l’éclaire”, dit-il. Sa puissance du graphisme puise de l’art musulman et de sa connaissance de l’art moderne. La nouveauté dans la création réside en fait dans la saillie qu’il donne à ses aplats, tel le bas-relief d’une oeuvre sculpturale.

PROPOS RECUEILLIS
PAR FAROUK BABA-HADJI

Ayant pris part à nombre de manifestations plastiques depuis plus 1991, Aziz Kacimi el-Hassani révèle à chacune de ses expositions une collection d’œuvres calligraphiques qui se veulent une invite à la méditation tant elles sont chargées de sagesse soufie. La gamme chromatique qui traverse ses œuvres traduit un univers porté à restituer une certaine magie. S’il montre une grande admiration pour certains artistes, son rapport à l’art est, cependant, trop intime pour s’accommoder de l’ascendant d’un modèle. En clair, il refuse d’être le paragon d’un quelconque courant pictural. Il tient à créer son propre langage plastique qui nous édifie sur la tendance contemporaine puisant sa quintessence du patrimoine immatériel. Celui de l’âme de la lettre. Une partie de ses œuvres a été exposée dernièrement dans la capitale damascène dans le cadre de “Damas, capitale de la culture arabe 2008”. C’est à un art sublime, un instant de bonheur éphémère mais combien durable par son intensité qu’a convié le calligraphe contemporain son public. Il livre, aussi, à travers cette interview sa réflexion sur l’art pictural et plonge le lecteur dans sa quête perpétuelle du trait calligraphique arabe.



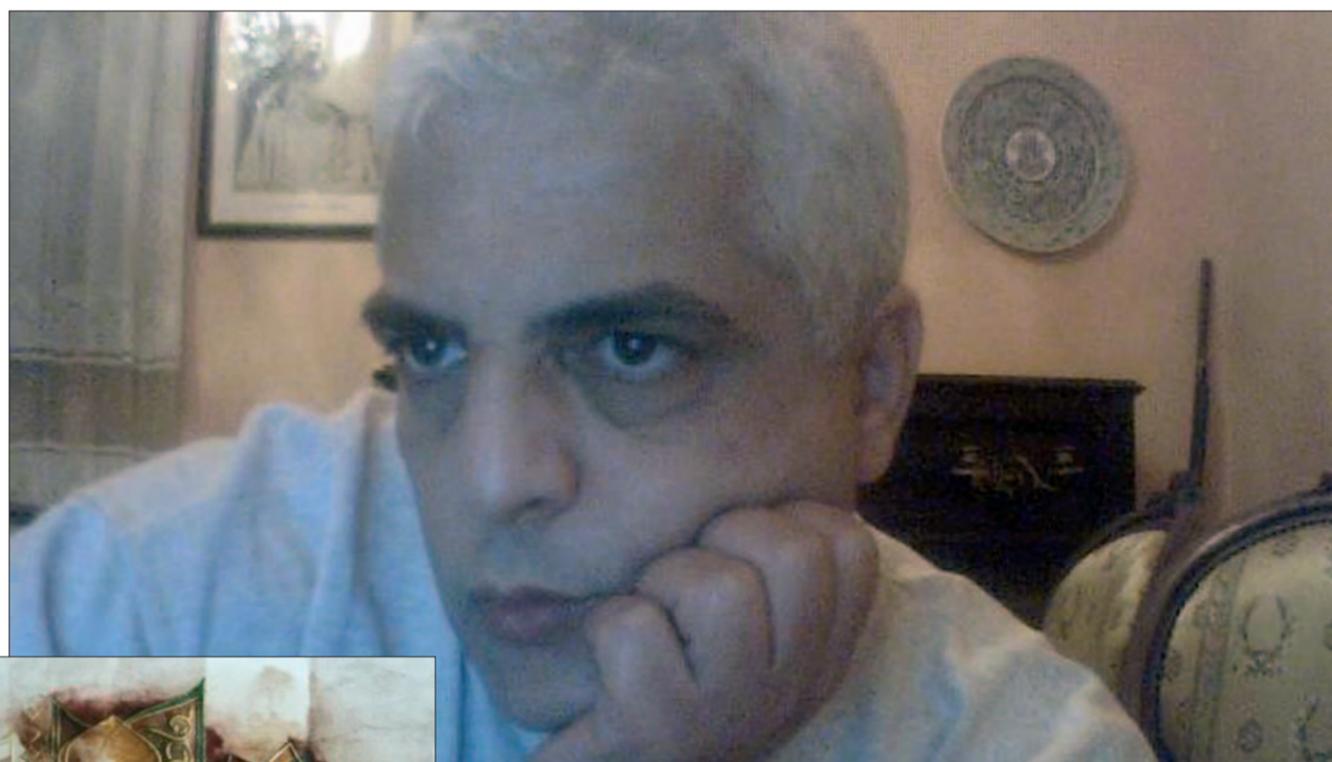
Comment êtes-vous venu dans le monde de l’art plastique ?

C’est grâce à mon père qui en plus d’être un poète avait une grande maîtrise de la calligraphie arabe. C’est lui qui m’a quelque part influencé à cet art, celui de façonner les lettres arabes. A mon père, je suis aussi, en partie, redevable de ma sensibilité d’artiste car au commencement de ma découverte de la calligraphie j’ai aussi découvert sa poésie qui est, à mes yeux, sublime.

On vient de voir votre dernière collection d’œuvres calligraphiques.

Vous imprégnez votre travail d’un souffle de modernité mêlé à la tradition ? Voulez-vous nous expliquer cette option picturale ?

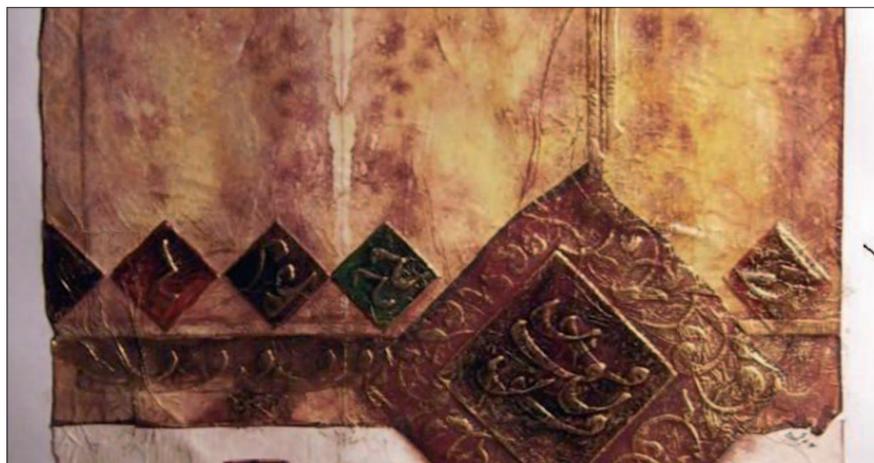
La calligraphie en mutation ne réduit pas sa vocation à la conservation du texte, mais se sublime en un sens, en un élan de création, en un objet de vie. L’art, je ne le conçois pas comme une fuite de l’ennui, ce qu’il peut du reste être, mais comme une exaltation du beau, une représentation exacerbée du réel, une invitation à l’imagination. C’est la raison pour laquelle j’ai la récurrence et l’imitation en aversion. Je revendique la liberté de faire participer la calligraphie à la plénitude de la sensibilité. C’est parce que cette liberté, dont je ne prétends pas la paternité, est une rupture avec un passé où elle pouvait être perçue comme une mani-



festation profane qu’elle peut être, effectivement, considérée comme une rencontre entre la tradition et la modernité. Mais loin est de moi l’idée de vouloir me délier de la calligraphie. La quête de la perfection du trait va chez moi de pair avec celle de la pureté de l’expression.

Vous optez pour des couleurs tantôt chaudes, tantôt sombres. Y a-t-il une relation entre le thème traité et le choix de les tons que vous imprimez à votre palette ?

L’introduction des couleurs est l’une des manifestations de cette évolution de l’art calligraphique que je viens de décrire. Parce que ni les couleurs primaires ou fondamentales ni la teinte elle-même ne peuvent



refléter la bigarrure du réel et la fertilité de l’imaginaire. Je choisis des couleurs qui s’enchevêtrent en contraste, en harmonie et en nuances. Cela confère une force émotionnelle à l’œuvre. A la vue de la Méditerranée, Van Gogh a réalisé qu’il lui fallait désormais «outrer la couleur». Les couleurs qui traversent mes œuvres c’est aussi un monde fantasmé dont je suis instinctivement porté à restituer la magie, celui d’un Orient irréel dont la nostalgie m’habite.

Vous invitez le spectateur à faire une lecture profonde de vos œuvres. La calligraphie met-elle en relief la pensée ou c’est plutôt l’inverse ?

La sensibilité est inséparable du développement de l’esprit pensant, elle le façonne et l’éclaire, la sensibilité à l’art est d’ailleurs ce qui distingue l’homme chez Platon. L’œuvre est le reflet de l’artiste et donc aussi de sa pensée. Une œuvre n’est pas quelque chose de figé, elle est l’expression à la fois d’un moment d’ébahissement et du mûrissement de son créateur pour devenir par la suite l’objet de la contemplation et de la méditation du public. Elle est à la fois le fruit d’une inspiration et une source de motivation pour une autre quête de travail. Or, sans la pensée l’art ne peut être appré-

hendé ni réfléchi. Mon art, je le veux une transcendance de la conscience de soi et du monde. Mais si mes œuvres peuvent suggérer, je ne leur prête pas de vertus essentiellement transformatrices.

Vos compositions sont quelque part traversées par une certaine sagesse soufie. Cela vous inspire-t-il dans vos travail calligraphique ?

Le soufisme partage avec l’art la quête de l’absolu et l’adoration du beau. La calligraphie avec ses formes et sa symbolique a inspiré les soufis alors que leur poésie a depuis toujours constitué une matière intarissable pour les calligraphes. C’est la rencontre de deux accomplissements celui du geste et celui du verbe. On revient à la question de l’âme des lettres, la calligraphie devient sujet anthropomorphique chez Ibn Arabi. Dans El Fûtûhat El Makkiya, le grand maître symbolise l’amour par le rapport entre les deux lettres Alif et Lam : «le penchant du Lam vers el Alif n’est que le résultat d’un amour de son mouvement», dit-il.

On remarque dans vos œuvres cette propension plastique qui relève du cubisme. Comment vous la définissez ?

Je ne suis en aucune manière influencé par le cubisme. Ces formes géométriques correspondent à des éléments de l’architecture islamique dont la splendeur et la majesté sont inégalables et dont les couleurs et les formes suscitent en moi une véritable fascination.

Peut-on dire que l’artiste Aziz Kacimi est quelque part influencé par le travail de ses pairs ?

Disons que j’ai une grande admiration pour Koraïchi, Bounoua et Nja Mahdaoui. Mais si étendu que soit le talent de ces artistes, mon rapport à l’art est trop intime pour s’accommoder de l’ascendant d’un modèle. Je n’exclus pas pour autant toute présence exogène, qui serait forcément inconsciente, dans mes œuvres.

F. B. H.

Cuisine

Soupe de légumes



Ingrédients :

1 kg de potiron
2 tomates
2 navets
1 kg de petites courgettes
1 poireau
1 branche de céleri
1 oignon
1 gousse d'ail
1 bouquet garni (thym, laurier, persil)
Sel

Préparation :

Laver et éplucher les légumes. Les découper en cubes de 3 cm de carré environ.

Retirer les feuilles sèches du poireau. Le couper en deux dans le sens de la longueur, ainsi que le céleri. Découper les deux en tronçon d'1 cm dans le sens de la largeur.

Retirer les extrémités des courgettes, les découper en tronçons de 1/2 de long.

Porter à ébullition un peu d'eau dans une cocotte. Mettre les légumes avec le bouquet garni, saler très peu et faire cuire à faible bouillon pendant 30 min, jusqu'à ce que tous les légumes soient fondants. Passer les légumes et le bouillon au mixer très fin.

Servir chaud et assaisonner selon goût (, poivre, paprika, cumin...).

Mini besboussa à l'orange et amandes



Ingrédients :

2 oeufs
150 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
2 sachets de levure chimique
1 tasse de jus d'orange
1 tasse d'huile
2 tasses de semoule fine
1 tasse de semoule moyenne
Des amandes effilées

Pour le sirop

Une tasse de jus d'orange
3 c. à soupe de sucre

Préparation :

Dans un saladier, mélanger au fouet les oeufs le sucre, l'huile, la vanille, une tasse de jus d'orange et enfin les semoules et la levure. Mettre dans des caissettes, parsemer d'amandes effilées et mettre au four 20 min, jusqu'à ce qu'elle ait une belle couleur dorée. Entre temps préparer le sirop. Dans une casserole mélanger le sucre et le jus, faire bouillir à feu doux. A la sortie les mini besboussa du four, les arroser encore chaudes avec le sirop.

NUTRITION

Vertus et bienfaits de la soupe

Pour ses qualités revigorantes, elle est appréciée en toute période et particulièrement en ce mois de jeûne. Elle l'est aussi pour ses qualités pour la santé, puisqu'elle peut nous aider à atteindre un meilleur équilibre nutritionnel et à ne pas grossir.

PAR OURIDA AÏT ALI

Elle réhydrate

Elle réchauffe et nous fait du bien lorsqu'il fait froid, elle nous rafraîchit et nous désaltère lorsqu'il fait chaud (potage froid ou glacé). De plus, elle apporte un volume d'eau ce qui est important aussi bien en été qu'en hiver. La soupe contribue à satisfaire nos besoins en eau.

Elle nous apprend à redécouvrir les saveurs des légumes

C'est aujourd'hui d'un grand intérêt car la vie actuelle fait que l'on ne consomme pas assez de légumes. La soupe contient en effet beaucoup de minéraux de vitamines et des fibres, précieux pour l'équilibre nutritionnel. Elle améliore ainsi la capacité de l'organisme à résister aux agressions de toutes sortes. Dans une assiette de soupe, on trouve en général (suivants recettes) :

25% des Apports journaliers en vitamine A (carottes, céleri, tomates, poireau, courge, épinards)

8 % des Apports journaliers en vitamine B5

7 % des Apports journaliers en vitamine B1
5 % des Apports journaliers en vitamine PP

Suivants les légumes utilisés, elle contient également

De la vitamine C (poivron, choux, tomates, épinard, petits pois, poireau, pomme de terre, navet, persil.)

Du magnésium (épinard, courgette, haricots verts, courge)

Du calcium (carottes, chou, navets, haricots verts, épinard, fenouil)

La soupe est généralement pauvre en matières grasses, ce qui en fait un plat peu calorique.

Elle aide à ne pas grossir

La soupe est bonne pour la ligne. Il est démontré que les personnes consommant régulièrement de la soupe ont un indice de masse corporelle moins élevé que ceux qui n'en consomment pas. Une bonne assiette de soupe en début de repas permet de limiter la quantité d'aliments que l'on va manger ensuite, et permet d'être plus facilement rassasié.

C'est un plat intéressant par sa densité calorique (entre 30 et 50 calories au 100 g)

Les différentes soupes

Il existe plusieurs catégories de soupe dont la plus connue est celle aux légumes. Certaines sont composées de légumes secs (lentilles, pois cassés...) et peuvent être complétées avec un apport de céréales (pâtes, riz...).

Note : Sachez que vous pouvez préparer



de la soupe pour plusieurs repas car elle peut se conserver au réfrigérateur quelques jours.

Attention : Faites attention à ne pas trop saler votre potage, ce qui favoriserait une rétention d'eau et réduirait l'élimination urinaire des déchets et des toxines.

RAMADHAN

RUPTURE DU JEÛNE EN ALTERNÉ



Il est de tradition de consommer un bol de soupe chaude après toute une journée de jeûne. Chaque soupe à sa saveur particulière. Le jarri frik à l'est du pays, la chorba au centre et la harira à l'ouest. Il est bon de les alterner. Il y a encore quelques années de cela lorsque la cuisson pendant le ramadhan se faisait au charbon de bois, sur une marmite en terre cuite, donc à feu doux. La saveur était toute particulière. La merveilleuse odeur de la chorba ou de la soupe se répondait aux alentours, signe de l'approche de la rupture du jeun. Accompagnée d'un pain fait maison « khobz dhar ou kesra, pétri par les mains experte de la ménagère, l'entrée était un délice, qui faisait oublier immédiatement l'abstinence de la journée. Cependant, prendre trente jours la même soupe peut rendre monotone un temps soit peu l'ambiance, ainsi, il serait peut être plus agréable, si nous recevons des amis pour le ftour de varier et leur laisser le choix : Jarri frik, chorba, soupe ou harira. C'est selon leur goût ou leur région d'appartenance.

Bon appétit

Trucs et astuces

Des haricots blancs plus moelleux



Pour rendre les haricots blancs bien moelleux et bien tendres, n'ajoutez le sel et la tomate qu'à mi-cuisson

Haricots verts en conserve



Certaines conserves de haricots ont un arrière goût lorsqu'on les prépare. Pour le faire disparaître, lavez les à l'eau fraîche et plongez les pendant 2 ou 3 min dans l'eau bouillante salée.

Bien cuire les viandes et volailles



Avant de faire cuisiner, les viandes et volailles, sortez les du réfrigérateur au moins deux heures avant leur préparation. Cela permet de rendre la viande plus tendre...

Romarin stimulant



- Un peu de romarin dans votre rôti de bœuf lui confère une saveur exquise.

- Dans les pommes de terre sautées ou dans le potage aux légumes, c'est un régal.

- Utilisez-le judicieusement dans votre cuisine, car c'est une plante stimulante.

O. A. A.

NÉ D'UN RÊVE LIBYEN ET D'UNE RÉALISATION ITALIENNE

A KHARTOUM, HÔTEL DE LUXE AVEC VUE IMPRENABLE SUR LE NIL ET LA MISÈRE

Du haut du Burj al-Fateh, hôtel luxueux né d'un rêve libyen et d'une réalisation italienne, la vue sur la confluence du Nil bleu et du Nil blanc est imprenable. Mais elle cohabite avec le spectacle de la misère de Khartoum, capitale d'un Soudan déchiré. Avec ses 230 chambres, ses salles de conférence, complexes sportifs et aquatiques et ses nombreux restaurants, cet établissement de 18 étages à la forme ovoïde établit des standards de luxe jusque-là inconnus au Soudan. Fruit d'un rêve libyen vieux de neuf ans, sa réalisation, d'un coût de 130 millions d'euros, a été financée par Lafico, une société de Tripoli. «Cet hôtel haut de gamme est capable d'insuffler un nouvel élan économique et social dans la vie locale et, en particulier, dans le secteur des services», se félicite à l'AFP Emhemmed Ghula, directeur de projets à Lafico. L'hôtel se targue notamment d'avoir une suite présidentielle à 4.000 dollars, un chef cuisinier français et de la viande australienne servie à 70 dollars pièce au restaurant «Le Grill». «Je me sens fier. Il peut être considéré comme un repère à Khartoum», affirme Giuseppe Freda, directeur de projet de la société italienne CMC, chargée de la réalisation. De fait, à peine inauguré, l'hôtel est déjà devenu l'arrière-plan fétiche pour leurs «directs» de chaînes de télévision telle Al-Jazira. Il a même gagné un premier sur-

nom —la boule de Kadhafi— de la part de certains habitants de Khartoum, en allusion à la forme du bâtiment. Sous l'impulsion du «guide» Mouammar Kadhafi, la Libye ne cesse d'accroître ses investissements à l'étranger et la gérance de l'hôtel décrit Burj al-Fateh comme un «cadeau du gouvernement libyen à celui du Soudan». Manifestement, ce projet en appelle d'autres: Lafico a commencé à construire un autre complexe hôtelier avec appartements luxueux, centres de loisirs pour familles aisées et restaurant tournant. Le tout pour un budget de 45 millions d'euros. En outre, la Libye n'est pas la seule à gâter le Soudan, exportateur de pétrole depuis 1999: le Burj al-Fateh côtoie ainsi le Hall de l'Amitié, financé par la Chine, et d'autres investisseurs, arabes mais aussi indiens ou malaisiens, participent au «boom» du luxe immobilier. Pour autant, à Khartoum, capitale d'un pays troublé, la misère n'est jamais loin. Du sommet du Burj al-Fateh, la vue imprenable sur la confluence du Nil se conjugue avec celle de maisons en terre engluées dans les marécages. Selon le «Central Intelligence Agency Factbook», 40% des Soudanais vivent sous le seuil de pauvreté, et seule une infime partie de la population peut s'offrir un café. A cela s'ajoute la situation politique troublée. Le président Omar el-Béchir est menacé d'un mandat d'arrêt par le procureur de la Cour



pénale internationale (CPI) pour génocide, crimes contre l'humanité et crime de guerre au Darfour, région de l'ouest du Soudan en guerre civile depuis 2003. Le chef de l'Etat soudanais a prévenu que de possibles poursuites contre sa personne pourraient avoir des conséquences sur les investissements étrangers. Symboles du décalage entre le luxe hôtelier et le contexte soudanais, Emhemmed Ghula souligne les problèmes logistiques rencontrés. «Un tel bâtiment nécessite un tas d'achats (...)

spéciaux et on ne trouve rien au Soudan. Ca n'a pas été facile», relève-t-il, alors que, pour exemple, les meubles et intérieurs ont été importés d'Europe. Le directeur du marketing du Burj al-Fateh, Wissam Khalek, un Libano-Américain ayant vécu la guerre civile à Beyrouth, se dit malgré tout confiant. «Nous sommes certains que nous gagnerons énormément d'argent. Bien sûr, il y a un risque d'instabilité politique. Mais ce risque est calculé», juge-t-il.

LA CHIRURGIE PLASTIQUE EN IRAK

Se faire une beauté pour oublier la laideur de la guerre

La clientèle du docteur Haïdar a récemment changé: il y a un an encore, il opérait des Irakiens défigurés par les bombes. Aujourd'hui ses clients cherchent à se faire une beauté. Ce chirurgien esthétique de Bagdad, qui refuse de donner son nom à cause de la vague d'assassinats qui a frappé l'ordre des médecins, a consacré ses cinq dernières années à redonner espoir à ceux qui avaient été frappés dans leur chair. «Je ne peux pas oublier cette fillette venue se faire opérer à l'été 2005 car elle avait la moitié du visage et du cou brûlés par un mortier tombé sur sa maison», confie le praticien de 41 ans. Le travail était éprouvant mais il avait le sentiment que la chirurgie réparatrice s'apparentait plus à la médecine que refaire un nez ou redessiner une poitrine. «C'est très étrange de recevoir chaque jour deux types de clients: les premiers viennent se faire opérer pour réparer ce que les hommes leur ont fait et les autres pour réparer ce que la nature a oublié de faire», explique-t-il. «A mon avis, la personne qui souhaite subir une intervention pour avoir une belle plastique n'a en réalité pas besoin d'une chirurgie esthétique mais d'un psychiatre pour lui donner confiance en soi et s'accepter telle qu'elle est», assène-t-il. Dans ce pays conservateur, ce point de vue est largement admis et les religieux musulmans, quand ils ne condamnent pas purement et simplement la chirurgie esthétique, considèrent qu'elle doit respecter la loi islamique. Selon eux, les médecins masculins ne doivent pas porter leur regard sur l'anatomie féminine, comme les seins, le ventre et les jambes. Ce qui est plutôt compliqué quand il s'agit d'effectuer une liposuction ou reconstruire une poitrine. L'engouement pour la chirurgie plastique en Irak coïncide avec une amélioration de la sécurité mais aussi avec un retour du puritanisme religieux. Depuis la chute de l'ancien régime qui prônait

une certaine laïcité, la mode vestimentaire féminine consiste à se couvrir le plus possible. Mais comme beaucoup de médecins en Irak, le Dr Haïdar considère que la chirurgie esthétique doit être régie par le serment d'Hippocrate plutôt que par des édits religieux. «C'est mon travail d'aider les gens et de leur donner confiance. Si je n'arrive pas par les mots, alors j'opère», dit-il. Pour son confrère Tarek al-Hamdani, c'est le désir du patient qui doit être primordial tant que cela reste dans les limites raisonnables. «Parfois, quand j'estime que l'opération n'est pas nécessaire comme par exemple le gonflement des lèvres, je ne le fais pas», ajoute ce médecin qui affirme que 75% de sa clientèle sont des femmes. En tout cas, Nadia Kazem, une mère de deux enfants âgée de 45 ans, n'a pas hésité à déboursier 1.900 dollars pour une liposuction du ventre et des fesses «afin de ressembler à Beyoncé» Knowles, une célèbre chanteuse américaine. «Je l'ai fait pour me faire plaisir et avoir confiance en moi. Je veux garder ma jeunesse pour être heureuse», explique-t-elle. Cependant, sous la pression des groupes intégristes, les femmes font attention en public. «Je sais que certains hommes de religion peuvent être contre la chirurgie esthétique mais je ne pense pas que ce soit un péché de subir une opération pour se débarrasser de quelque chose qui vous gêne vraiment», estime Roula Hamid, une étudiante qui vient de se faire refaire le nez. Les femmes ne sont pas les seules à fréquenter ces cabinets médicaux. Moustafa Abbas, un ingénieur informatique de 27 ans encore célibataire, vient ainsi de subir une rhinoplastie pour être plus séduisant. «Dans ce climat de violences, j'ai voulu passer sur la table d'opération pour commencer une nouvelle vie, rencontrer une fille, me marier et je pense que j'ai désormais l'opportunité», assure Abbas.

LA NOUVELLE-ORLÉANS

Une poignée d'habitants défie l'ouragan Gustav

Alors que les autoroutes de La Nouvelle-Orléans s'embouteillaient de voitures fuyant l'ouragan Gustav, une poignée d'habitants est décidée à braver le vent et la pluie comme il y a trois ans lors du passage de Katrina. «Je protège mes fenêtres mais ensuite je vais aller boire un coup», assure Jack Bosma, le propriétaire d'un petit bar avec terrasse, en expliquant qu'il va rester dans son quartier avec un groupe de voisins en dépit de l'ordre d'évacuation donné par le maire Ray Nagin. Dimanche soir, Jack Bosma et ses amis dégustent tranquillement des fruits de mer à la vapeur pendant que deux millions de personnes désertent la zone, en voiture, en train ou dans des autobus mis à disposition par la municipalité. Au moment où les premières rafales de vent et la pluie balaient la ville à la tombée de la nuit, une douzaine de clients sont réunis dans le bar «Johnny White», une taverne de la célèbre Bourbon Street qui avait refusé de fermer même lors de l'ouragan Katrina en août 2005. Stephanie Blake, la propriétaire, précise avoir servi près de 2.000 clients dimanche. «Tout le monde était de bonne humeur», dit-elle, «c'était un peu comme Mardi Gras», qui attire traditionnellement une foule de fêtards à La Nouvelle-Orléans. Chelsea Leighton, une cliente, a néanmoins la mine sombre. «Je pense que je vais mourir, alors autant claquer mon argent», lance-t-elle, en avalant une gorgée et en ajoutant une pièce dans un jeu vidéo de poker. Après avoir demandé aux habitants de fuir «la mère de toutes les tempêtes», les autorités locales ont fait l'éloge de ceux qui avaient obéi aux injonctions officielles et mis en garde les récalcitrants. «Le problème, c'est qu'il y a des gens qui n'écoutent pas ou qui écoutent et décident de rester quand même», a déploré Mitch Landrieu, le gouverneur adjoint de la Louisiane. «Or rester chez soi est une très mauvaise idée», a-t-il souligné. Selon le maire Ray Nagin, environ 10.000 personnes auraient décidé de braver l'ouragan. «Les armureries ont été prises d'assaut pendant le week-end par des résidents ayant gardé un très mauvais souvenir de l'anarchie qui régna pendant plusieurs jours après le passage de Katrina. Les rues de La Nouvelle-Orléans étaient désertes — un couvre-feu a été décrété —. Seuls quelques policiers ou gardes nationaux armés étaient visibles à certaines intersections. Le 29 août 2005, l'ouragan Katrina avait fait 1.800 morts en Louisiane et dans les Etats voisins.

SELON UNE RÉCENTE ÉTUDE SUR LA FRÉQUENCE DES ACCIDENTS ROUTIERS

L'utilisation du téléphone mobile augmente les risques

Si vous utilisez votre téléphone mobile tout en conduisant, vous augmentez de 38% vos risques d'accident de la route. Si vous faites une grande utilisation de votre appareil, soit plus de 135 appels par mois, vous doublez le risque d'accident par rapport à ceux qui ne possèdent pas de téléphone mobile ou qui font moins de 10 appels par mois.

PAR D. SOLTANI

C'est ce que vient de révéler une récente étude canadienne menée par le laboratoire sur la sécurité des transports qui vient de révéler une association entre la fréquence des appels et le risque d'accident. En Algérie, malgré les sanctions sévères qui figurent dans le code de la route portant sur l'usage du téléphone portable, le nombre des infractions enregistré par les services de sécurité ne cesse d'augmenter. Cela témoigne de l'inconscience des conducteurs qui négligent les risques encourus. Cette étude vient, dans ce sens, affirmer le lien entre usage du cellulaire et risque d'accident routier.

En effet, cette étude est la première à comparer la fréquence des accidents de la route entre utilisateurs et non-utilisateurs de téléphone mobile. Effectuée auprès de

12.700 utilisateurs et utilisatrices de téléphones cellulaires qui ont été suivis pendant deux ans, l'étude a donné des résultats ahurissants.

Pour déterminer si l'usage du cellulaire comportait un risque d'accident, les chercheurs ont croisé les dossiers de conduite du groupe d'utilisateurs avec le nombre et la durée de leurs appels téléphoniques, et comparé ces dossiers avec ceux de 23.300 conducteurs non utilisateurs de cellulaire. Ils ont aussi pondéré les données selon le groupe d'âge, le sexe, le kilométrage, le nombre d'années d'expérience et la conduite de jour ou de nuit. C'est la première fois qu'une étude aussi poussée cherche à établir une relation entre l'usage du téléphone au volant et le risque d'accident.

Les chercheurs ont expliqué que les résultats de cette recherche n'établissent encore pas de lien causal direct entre un appel téléphonique et un accident précis, mais l'association entre les deux ne fait pas de doute aux yeux des chercheurs. Ces derniers parlent d'une relation de dose-réponse, une notion qui se rapproche le plus du rapport de causalité.

Sur un autre chapitre, les spécialistes ont indiqué que l'usage du mobile entraîne des déviations dans la conduite, un ralentissement de la vitesse, une diminution de l'attention et un allongement du temps de réaction. Concernant le sexe des utilisateurs du téléphone portable lors de la conduite, l'étude a révélé que les hommes, toute proportion gardée, sont de plus

grands utilisateurs du téléphone mobile que les femmes: 51% d'entre eux sont dans la catégorie «grands utilisateurs» contre 27% des femmes. De plus, seulement 5% des hommes disent ne jamais utiliser leur téléphone mobile en conduisant, contre 12% des femmes. Les résultats tirés de cette étude ont emmené les chercheurs du Laboratoire sur la sécurité des transports à formuler quelques conseils relatifs à la sécurité routière à l'intention des automobilistes. Ainsi, les conducteurs devraient éviter les conversations animées et celles non nécessaires, limiter le nombre et la durée des appels et s'abstenir d'utiliser leur téléphone lorsque les conditions demandent une attention soutenue. Ils devraient également garder

une bonne distance avec les autres véhicules et rouler à vitesse modérée. Les appareils à main libre et à commande vocale sont également préférables. Si la composition manuelle est nécessaire, le conducteur devrait s'immobiliser le long de la route.

Finalement, l'appareil devrait être bien fixé et se situer dans le champ visuel de l'automobiliste pour lui éviter d'avoir à le chercher. Ces conseils, indiquent les chercheurs, s'appliquent à tous les usagers du téléphone portable en plein route et devront être soigneusement respectés afin de minimiser les risques d'accidents routiers.

D. S.



CRIMES D'HONNEUR EN JORDANIE

La permissivité de la loi



Quand Maha, 18 ans, a décidé d'échapper au réseau de prostitution familial, son frère l'a tuée en invoquant l'honneur, un motif qui en camoufle en fait beaucoup d'autres. Maha fait partie des centaines sinon des milliers de femmes de Jordanie et d'autres sociétés conservatrices à être assassinées par des hommes de leur famille chaque année dans ce qui est communément appelé "crimes d'honneur", selon des groupes de défense des droits de

l'homme. Toutefois, aucun chiffre précis n'est disponible, car la plupart des cas ne sont pas rapportés. En Jordanie, entre 15 et 20 femmes sont tuées chaque année pour "laver l'honneur de la famille". Huit meurtres de ce type ont été signalés en 2008, selon les autorités. L'année dernière, 17 ont été recensés. Mais ce motif en cache souvent d'autres dans ce petit royaume de six millions d'habitants où domine une société patriarcale.

Juges, avocats, militants et

experts expliquent que les hommes tirent partie de lois indulgentes et de l'inégalité de la femme dans la société pour profiter en fait d'un héritage, régler un conflit familial ou commettre d'autres crimes sous couvert de crimes dits d'honneur. "Maha ne voulait pas continuer à se prostituer, alors son frère l'a tuée" en 2006, affirme à l'AFP Israa Tawalbeh, médecin légiste. Selon elle, le frère de Maha est un drogué avec des antécédents judiciaires et dirigeait un réseau de prostitution à l'est d'Amman.

"Il s'est rendu aux autorités et affirmé l'avoir tuée pour laver l'honneur de la famille". L'expertise médicale a prouvé que la victime se prostituait mais le frère n'a écopé que de deux ans de prison, selon Mme Tawalbeh. "Personne ne s'est soucié du fait que Maha voulait échapper à son univers. Son frère a eu une peine légère car la société est dominée par les hommes et c'est injuste", déplore ce médecin. Il y a quelques années, un homme a battu sa fille de 16 ans à mort, affirmant qu'elle était enceinte. Là aussi,

l'enquête a prouvé qu'il avait abusé d'elle. Le juge Jihad Oteibi, porte-parole de la justice jordanienne, admet que plusieurs crimes dits d'honneur examinés par les tribunaux sont en fait commis pour des raisons liées à l'héritage.

En vertu de la chariaâ (loi islamique), en vigueur en Jordanie, la femme a droit à un héritage, même si sa part n'équivaut qu'à la moitié de ce que reçoit un homme. "Les expertises médicales ont démontré que plusieurs victimes de ces crimes étaient vierges, ce qui prouve que d'autres motifs sont derrière les meurtres. C'est un problème sensible dans notre société", explique le juge. Selon Human Rights Watch (HRW), 95 pour cent des femmes tuées en 1997 en Jordanie dans des crimes liés à l'honneur étaient innocentes des accusations portées contre elles. "Plusieurs femmes sont contraintes de renoncer à leurs droits ou risquer la mort. Leur famille peut les tuer et affirmer qu'il s'agit d'une question d'honneur, et non d'argent", a dit encore M. Oteibi.

"La vérité est difficile à établir après le meurtre. Tant la famille que les voisins peuvent mentir", explique ce juge, ajoutant que dans de pareils cas, les mères témoigneraient contre leurs filles pour sauver leurs maris ou fils de la peine de mort. L'universitaire jordanien Seri Nasser blâme le système judiciaire. "La plupart des juges sont des hommes et usent de leur pouvoir pour alléger les peines contre les meurtriers", dit ce professeur de sociologie. En dépit des appels des militants des droits de l'Homme, le Parlement a refusé par deux fois de réformer le code pénal pour renforcer les peines infligées.

Asma Khader, avocate, ancienne ministre et secrétaire générale de la Commission nationale pour les femmes, estime cependant que "le niveau de tolérance dans l'application de la loi a baissé". Elle se félicite aussi de l'action de sensibilisation menée par les autorités.

soltani.dalila@gmail.com

NOUVELLE CHIMIOTHÉRAPIE DU CANCER DU POUMON AVANCÉ

Une alternative prometteuse

Selon un rapport, paru le 15 août 2008, dans le journal médical *Clinical Cancer Research* (journal de l'association américaine de recherche pour le cancer) une combinaison d'agents chimiothérapeutiques déjà testés dans d'autres types de tumeurs apparaissent être une alternative prometteuse au traitement standard du cancer avancé du poumon à petites cellules.

PAR SORAYA HAKIM

Dans une étude multicentrique en phase II, concernant 56 patients souffrant d'un cancer du poumon avancé, les résultats ont testé le taux de réponse, l'intervalle de survie libre et la survie totale en utilisant ce nouveau traitement.

Tous les patients ont reçu la thérapie-



expérimentale. Dès lors les chercheurs ne peuvent pas dire si ce type de traitement offre plus de bénéfices que le traitement standard, mais selon le Dr Isamu Okamoto, M.D., Ph.D., professeur

agréé au département d'oncologie médicale de l'école de Médecine de l'université Kinki à Osaka au Japon, les effets secondaires résultant de cette thérapeutique expérimentale sont moins sévères que

ceux typiquement rencontrés avec le traitement standard. Cette moindre toxicité, versus le traitement classique, aide à soigner des patients qui étant donné la toxicité de la thérapeutique classique et le peu d'effets en termes de survie hésitent à se faire soigner par la chimiothérapie classique.

Selon le Dr Okamoto, une comparaison directe entre ce traitement expérimental et une chimiothérapie classique devrait être conduite pour confirmer ce qui semble être un avantage de survie parmi les patients ayant été traités par cette nouvelle thérapeutique.

Le S1 (également connu sous le nom de TS-1) est approuvé au Japon et en Corée où il a montré des bénéfices substantiels dans le traitement du cancer gastrique mais il est encore en essais cliniques dans d'autres pays incluant les Etats-Unis et l'Europe.

La combinaison de ce traitement et de l'irinotecan, apparaît avoir un effet synergique. Cette alternative prometteuse doit cependant, selon l'auteur, subir des tests complémentaires randomisés.

S. H.

MÉDICAMENTS ANTIPSYCHOTIQUES

Augmentation du risque d'attaques cérébrales



Une étude publiée vendredi à Londres par le *British Medical Journal* (BMJ) a estimé que les médicaments

utilisés pour traiter les psychoses, comme la schizophrénie, peuvent induire un risque accru d'attaques

cérébrales et ce risque augmente encore chez les personnes atteintes de démences. De précédentes études avaient montré que la deuxième génération d'antipsychotiques, encore appelés neuroleptiques "atypiques", pouvaient augmenter le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC). Mais on ignorait s'il y avait un risque avec les antipsychotiques classiques, plus anciens, dits de première génération. Les préoccupations concernant le risque d'AVC a émergé en 2002. En 2004, le comité britannique sur la sécurité des médicaments a recommandé de ne pas prescrire de neuroleptiques atypiques à des patients atteints de démence, par

précaution. L'équipe du Dr Ian Douglas de Londres (département d'épidémiologie, Ecole d'hygiène et médecine tropicale) a examiné les données issues du registre de médecine générale comportant des informations cliniques sur plus de six millions de patients britanniques.

A partir de 6.790 cas d'attaques cérébrales survenus, durant la période 1988-2002, chez des patients ayant eu au moins une ordonnance d'antipsychotique, les chercheurs ont calculé que le risque de faire une attaque augmentait de 1,7 par comparaison avec à ceux qui n'en avaient pas eu, tandis qu'il apparaissait trois fois plus élevé (3,5) chez les déments quelque

soit l'antipsychotique absorbé. Le risque d'AVC semble légèrement plus élevé avec les antipsychotiques atypiques qu'avec les formes classiques, plus anciennes.

"Nous avons établi que tous les types de médicaments antipsychotiques comportent un risque accru, et que ce risque pourrait être un peu plus élevé avec la seconde génération d'antipsychotiques", estiment les chercheurs. Ils "réaffirment que pour les patients souffrant de démence, le risque associé aux antipsychotiques l'emporte sur les bénéfices potentiels et qu'il faut, autant que possible, éviter de leur en prescrire".

SELON DES CHERCHEURS BRÉSILIENS

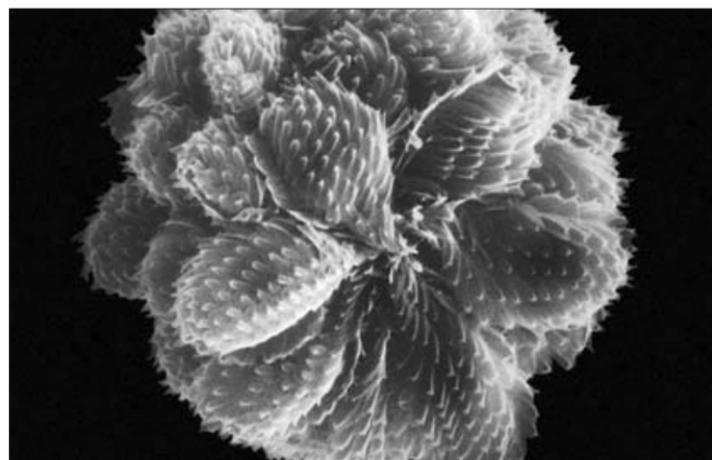
Des algues pourraient traiter le sida

Des scientifiques brésiliens ont affirmé vendredi avoir découvert dans des algues marines des composants qui pourraient être utilisés pour la prévention et le traitement du virus du sida. L'Institut Oswaldo Cruz, qui a dirigé la recherche, n'a pas dévoilé les noms de ces substances mais a indiqué avoir obtenu des résultats "prometteurs" lors de tests pré-cliniques. "Les substances étudiées peuvent être utilisées aussi bien pour des médicaments destinés au traitement de malades qui vivent avec le virus VIH-1 (qui provoque le sida) que pour la prévention de la contamination avec le

développement d'un microbicide d'action local", a souligné l'institut dans un communiqué.

"Le microbicide est à usage vaginal, permettant aux femmes de l'utiliser sans le consentement de leurs partenaires", selon l'Institut. Les chercheurs ont examiné vingt-deux composants naturels trouvés dans des algues marines du littoral brésilien et en ont sélectionné trois pour le développement d'antirétrovirus contre le VIH. "La grande différence est la faible toxicité de ces substances, alors que les médicaments disponibles sont efficaces mais toxiques", a déclaré l'immunologiste Luiz Roberto

Castello Branco. "Si tout se passe comme prévu, nous commencerons en 2010 la phase clinique, avec des tests sur des patients", a-t-il ajouté. Cette nouvelle thérapie antirétrovirale "permettra de soigner des patients résistants à la combinaison de médicaments existants. En outre, l'origine naturelle de la substance, une algue non toxique, est une sécurité pour l'application du produit", selon le chercheur. Le Brésil, avec près de 190 millions d'habitants, compte quelque 620.000 séropositifs et 190.000 malades du sida qui ont droit à des soins gratuits. Hormis l'AZT, tous les médica-



ments utilisés actuellement au Brésil contre le sida sont importés ou contiennent des substances importées et syn-

thétisées dans le pays, le tout pour un coût d'un milliard de réels (environ 613 millions de dollars).

MONDIAL ET CAN-2010 : CHÉRIF ABDESLAM :

«NOUS AVONS LES MOYENS DE BATTRE LE SÉNÉGAL»

Le capitaine de la JSK est depuis dimanche en regroupement avec la sélection nationale en prévision de la très importante rencontre de vendredi prochain face au Sénégal, dans le cadre des éliminatoires combinées pour la CAN et le mondial 2010. Seul joueur Kabyle dans la liste du sélectionneur Rabah Saâdane, le milieu de terrain de la JSK nous parle du match face aux lions de la Teranga, de son retour en sélection en passant par la JSK, de ses débuts en championnat et en coupe de la confédération, mais aussi d'autres sujets qui font l'actualité du football national.

PAR LOUANÈS M.

Tout d'abord, l'actualité footballistique cette semaine en Algérie, c'est ce match très important qui vous attend ce vendredi face au Sénégal. Alors comment se présente cette confrontation ?

C'est une rencontre très importante pour l'Algérie, dans la mesure où elle risque d'être déterminante pour la qualification à la CAN, mais aussi au deuxième tour des éliminatoires pour le Mondial. C'est une rencontre très difficile pour deux équipes qui se connaissent très bien et qui aspirent à se qualifier pour ces deux rendez vous continental et mondial du football. On est rentré depuis dimanche en regroupement pour préparer ce match prévu ce vendredi et jusqu'ici les préparatifs vont bon train à moins de quatre jours de ce match.

Justement, pensez-vous que les verts sont bien armés pour réussir un succès ô combien déterminant pour la suite du parcours ?

Oui je le pense. La sélection nationale est pratiquement rentrée en préparation depuis maintenant quatre mois environs où le staff technique à garder la plus part des joueurs qui avaient entamé ces éliminatoires. Il est vrai que je fais tout juste mon retour en sélection, où j'ai reçus ma première convocation sous l'ère Saâdane il y a tout juste deux semaines avec au bout un match amical disputer en France face aux Emirats Arabe Unis. J'ai trouvé un bon groupe qui se connaît très bien et c'est vraiment de bon augure.

Et que pouvez-vous nous dire sur vos chances face au Sénégal ce vendredi et pour la qualification à une CAN que l'Algérie a raté leur ces deux dernières éditions ?

Pour se qui est du match en lui-même, il est évident que se ne sera pas facile, mais on a les moyens de les battre. On aurait même pu ramener un bon résultat de Dakar au match allé. Je pense qu'on est favoris et que c'est à nous les joueurs d'être à la hauteur.

Je pense qu'on a là une mission d'ordre nationale qu'il ne faut pas rater. La qualification à la CAN passe nécessairement par une victoire face au Sénégal et franchement on n'a pas le droit de faire rater au peuple Algérien une troisième CAN consécutive. A mon sens, c'est une raison suffisante pour ne pas louper ce rendez-vous de vendredi.

La rencontre se disputera au stade Mustapha Tchaker de Blida. Vous ne pensez pas que ça aurait été mieux de recevoir le Sénégal au 5 Juillet ou dans un tout autre stade ?

On aurait certes aimé retrouver le temple olympique cela aurait été l'idéal pour nous. Mais comme vous le savez le stade Olympique



est fermé pour travaux. Cela dit, c'est dans ce même stade que l'Algérie a raté sa qualification pour la CAN du Ghana après sa défaite face à la Guinée, alors que la sélection nationale reste sur une dernière victoire au stade de Blida. C'est pour vous dire qu'on ne fait pas rentrer ce genre de détails dans ce genre de rencontre. L'essentiel est de vaincre et ce n'est pas le stade qui fera la différence, d'autant plus que selon ce que j'ai vu, la pelouse du stade Tchaker paraît en excellent état.

Vous jouerez aussi en nocturne dans une soirée ramadhanesque. C'est certainement un avantage pour vous ?

Effectivement. Nous les joueurs Algériens on aime bien ces joutes en nocturne qui plus est en plein période du ramadhan. On essaiera donc de mettre cela à notre avantage avec la présence certaine d'un nombreux public pour réussir notre mission.

Revenant à vous qui faites votre comeback en sélection. Pensez-vous être de la partie face au Sénégal, d'autant plus que Saâdane vous a fait jouer toute la rencontre face aux Emirats Arabe ?

C'est une question qu'il faudra poser à l'entraîneur. Vous savez, je reviens en sélection où j'ai trouvé un groupe homogène qui travaille ensemble depuis quelques mois déjà. Je sais que ce ne sera pas facile pour un entraîneur d'opérer des changements, même si je pense que je pourrais donner un plus au niveau de la ligne médiane, qui reste tout de même l'un de nos point fort. Le plus important reste la qualification qui passe par une victoire impérative face aux Sénégalais.

C'est l'intérêt du groupe qui prime sur l'intérêt individuel dans ce cas là.

Vous serez aussi l'unique joueurs de la JSK dans cette sélection nationale, alors que votre équipe a terminé championne haut la main. Trouvez-vous cela normal ?

Vous savez, je n'ai pas à m'avancer sur ce genre de sujet, même si la logique voudrait qu'une équipe championne soit plus représentée en sélection. Mais on est aussi dans une sélection où c'est les pros qui prédomine, donc il y'a une explication rationnel à cela. Cela dit je pense aussi que je ne suis pas le seul élément kabyle, dans la mesure où je retrouverais un ancien coéquipier, Hemani qui a gagnés galons avec l'EN sous les couleurs de la JSK où il a terminé meilleur buteur du championnat. Il y avait aussi Dehouche qui n'est pas certes convoqué pour cette rencontre

mais qui fait partie du groupe et qu'il retrouvera j'en suis certain rapidement.

En parlant de la JSK, parlez nous un peu de ces débuts difficile de votre équipe, qui avait pourtant dominé le championnat de bout en bout la saison dernière. Comment l'expliquez-vous ?

Il est vrai que ce n'est pas le début rêvés pour une équipe qui a terminé championne d'Algérie et qui envisage de garder sa couronne pour la deuxième saison consécutive. Mais je ne pense pas qu'il y a le feu en la demeure. Je pense que c'est juste la conséquence d'une saison très chargé notamment où on n'a pratiquement pas pris de vacance avec la compétition Africaine qui ne sait pas vraiment interrompu. Je dirais que la JSK est en plein période de rodage avec les nouveaux éléments qui ont intégré l'équipe cette saison et que la machine Kabyle est entrain de monter en puissance et je vous donne pour preuve le match de vendredi dernier face aux Tunisiens. Un match où la JSK a montré de quoi elle est capable et vous aurez la confirmation lors des prochaines rencontres.

Certains n'hésitent pas à dire que la JSK est entrain de payer les pots cassés suite aux changements à répétition à la tête de la barre technique. Qu'elle est votre avis sur cette nouvelle mode où les changements d'entraîneurs deviennent monnaies courantes ?

Franchement, je ne vais pas vous contredire sur ce point précis. La JSK connue jadis pour sa stabilité est entrain elle aussi de connaître ce que je qualifie personnellement de fléau. Je ne vais pas mettre tout sur le dos des entraîneurs et de la direction qui fait changer les entraîneurs comme des chaussettes parfois dans certain club, mais il est vrai qu'à la JSK le départ de Moldovan et l'arrivée de Ifticène a constitué un moment délicat, dans la mesure où on devait connaître une transition à un moment très délicat avec l'entame du championnat mais aussi de la compétition Africaine. Mais si vous me permettez, mon point de vue est claire la dessus. Des fois, il est nécessaire d'opérer des changements, surtout si le courant ne passe pas entre les joueurs et leur coach. Cela dit, rien ne vaut la stabilité car c'est le seul secret de la réussite. Mais comme on dit le football n'est pas une science exacte et beaucoup de paramètres rentrent en considération.

Et comment voyez-vous la suite de votre parcours avec Ifticène qui commence

disons-le à mieux cerner la JSK ?

Vous savez, ce n'est pas facile pour un entraîneur de prendre le train en marche et encore moins lorsqu'il s'agit d'une équipe comme la JSK, une équipe exigeante de part son prestige et son palmarès. Ifticène est avec nous depuis trois semaines seulement et il à déjà dirigé quatre rencontres en peu de temps. Il avait donc besoin de temps. On est là pour l'aider du mieux qu'on peut. Mais je pense que la mayonnaise commence à bien prendre. Je suis donc très optimiste. On est au début du championnat et on aura tout le temps de rattraper notre retard. Alors que pour la coupe d'Afrique, je pense qu'on a pris une sérieuse option en battant l'ES Sahel, à nous donc de bien gérer la suite et tout ira bien.

L'autre dossier qui fait l'actualité en ce moment, c'est l'affaire Kouba. En tant que capitaine de la JSK, qu'elles sont vos impressions sur cette accession du RCK et les changements auxquels elle risque de donner lieu ?

Vous savez, je ne peux pas faire un jugement. Je sais que Kouba a été autorisé à évoluer en Division une par les instances internationales, Se qui veut dire qu'elle était dans son droit de réclamer une accession méritée. Ça reste tout de même une affaire sensible dans la mesure où le championnat en est déjà à sa 4ème journée et qu'on risque de disputer une 5ème avant que tout soit réglé. Il est évident que le RCK sera réintégré et cela obligera nos responsables à trouver une solution où le championnat devra être réaménager en fonction de cette nouvelle donne.

Il y'aura donc certainement un changement de programmation et peut-être même de système de compétition. Je ne pourrais donc me prononcer avant que cela ne soit établi, mais j'espère que qu'elle que soit les décisions, cela ne va pas affecter les autres formations qui ont sué pour gagner les points qu'ils ont jusqu'ici engranger.

Pour terminer et comme nous sommes au deuxième jours du mois sacré du ramadhan, quelle est votre avis sur un championnat qui se joue en plein ramadhan avec des horaires parfois à la limite du ridicule. Pensez vous que c'est judicieux ?

C'est l'éternel problème qui se pose dans notre championnat. Des fois, je me dis qu'en Algérie, en préfère toujours mettre la charrue avant les bœufs. Je vous explique. De part mon expérience sur les terrains, je peux vous assurer qu'on ne peut demander à un joueur de donner le meilleur de lui-même alors qu'il jeûne et qu'il évolue sous un soleil de plomb entre 13H00 et 14H00 de l'après midi en plein été, alors que ce n'est même pas évident en hiver. Il est clair que la solution est de faire jouer les rencontres en nocturne. Là au moins il y aura du spectacle et des spectateurs pour l'apprécier. Malheureusement, chaque année c'est les mêmes histoires. Pourquoi lorsqu'on construit un stade, on ne l'en dote pas de projecteurs ? Je ne pense pas que cela coûte plus que le stade lui-même et c'est pour cette raison que je vous ai parlé d'histoire de bœufs et de charrue. Il y aura ramadhan chaque saison et les gens raffole même des matchs en nocturne, dans ce cas là, j'estime que les responsables de notre sport devront agir au lieu de juste proposer et de faire en sorte que tous les stades, du moins ceux des équipes de Division une et deux soient doter d'éclairage, pas seulement pour le ramadhan, mais pour tout le long de la saison. C'est un appel que je profite d'ailleurs pour lancer aux responsables du sport roi et je vous assure que cela contribuera largement au développement de notre football. Pour cette saison, c'est certes trop tard pour certaines équipes, mais heureusement qu'on n'aura pas plus de deux journées de championnat durant ce mois sacré.

L. M.

PÉTANQUE

L'Algérie en finale du Mondial de jeunes en Boules Lyonnaise

L'Algérie est assurée de décrocher au moins une médaille d'argent au Mondial des jeunes de Boule Lyonnaise grâce à Djaballah Mustapha dans la spécialité du tir de précision après sa qualification à la finale du tournoi des moins 18 ans et des moins 23 ans à Zagreb (Croatie) (27 août-1er septembre), a-t-on appris dimanche auprès de la fédération algérienne des sports de boules. Djaballah Mustapha s'est qualifié avec brio en finale de cette spécialité en réalisant le score de 17pts, avec à la clé la 2ème performance derrière un Italien et devant un Français, tenant du titre.

L'Algérie a arraché aussi sa qualification aux quarts de finale du double grâce à la paire constituée de Traief Nacereddine et Braï Sid Ahmed. Six athlètes algériens participent à ce mondial, sous la houlette des entraîneurs Djadel Kamel et Bensaou Lamine. Côté technique, l'Algérie est représentée par l'arbitre international, Djenane Farid, et le commissaire technique international, Kafi Mohamed Yacine.

CYCLISME (TOUR D'ESPAGNE)

L'Espagnol Valverde remporte la 2^e étape et devient leader

L'Espagnol Alejandro Valverde (Caisse d'Epargne) a gagné dimanche la 2e étape du Tour d'Espagne, entre Grenade et Jaen (176,3 km), s'emparant du coup de la première place du classement général. Valverde, 2e de la Vuelta 2006 et l'un des favoris à la victoire finale cette année avec ses compatriotes Alberto Contador et Carlos Sastre, s'est imposé au terme d'un sprint très bien mené.

Il a devancé sur la ligne l'Italien Davide Rebellin, après 4 heures et 23 minutes de course. Valverde endosse le maillot or de leader, porté durant l'étape par l'Italien Filippo Pozzato.

AUTO-F1

Loeb maître en Nouvelle Zélande

L'envol de Sébastien Loeb et de Citroën dans le deux championnats, le fiasco du team Ford sur un terrain qui devait pourtant lui permettre de frapper un grand coup. C'est un pilote Ford qui a signé le plus de temps scrach ce week-end. Mais pas du tout celui qu'on attendait.

Henning Solberg a compilé sept meilleurs temps dans la deuxième partie de l'épreuve et termine au final juste devant Sébastien Loeb (six chronos). Le Norvégien pourra longtemps regretter la casse de sa direction dans l'ES2 qui lui a fait perdre plusieurs minutes au classement général.

Le frère de Petter s'est finalement emparé de la 9e place. On attendait beaucoup mieux du team officiel Ford, pourtant sur une surface qui devait convenir aux Focus. Mikko Hirvonen et Jari-Matti Latvala qui n'ont accroché «que» cinq spéciales avant de craquer en fin de rallye.

FOOTBALL

Portsmouth engage le défenseur algérien de Lens, Nadir Belhadj

Portsmouth (1re div. anglaise) a engagé lundi pour un an le défenseur algérien de Lens (2e div. française), Nadir Belhadj, sur la base d'un prêt avec option d'achat à la fin de cette saison, a annoncé le club anglais. Belhadj, qui a fait jouer une clause de son contrat lui permettant de partir, a déclaré au site de son nouveau club: "J'aime la façon dont Portsmouth a joué à Everton. Cela me conviendra bien". "Et Harry Redknapp est un grand manager", a-t-il ajouté. L'Algérien, âgé de 26 ans, a déjà été sélectionné 26 fois en équipe nationale.

ATHLÉTISME (TOUR MONDIAL)

Powell assure, Fraser battue

La récente championne olympique du 100 m, la Jamaïcaine Shelly-Ann Fraser a été battue dimanche à la réunion de Gateshead par Lauryn Williams.

Powell s'est aisément imposé dans le 100 m messieurs (9.87). La nouvelle reine du 100 mètres, Shelly-Ann Fraser, couronnée à Pékin lors des jeux Olympiques, est déjà tombée de son piédestal. La petite jamaïcaine s'est en effet inclinée sur 100 mètres pour sa première sortie depuis la médaille d'or.

Elle a été battue à la régulière, avec un vent légèrement défavorable (-0,8 m/s), en 11 sec 24/100 contre 11 sec 29/100 pour l'Américaine Lauryn Williams, championne du monde en 2005 mais décevante en Chine.

Williams a fait le doublé puisqu'elle a aussi remporté le 200 m (22.65).

Mais, la grande star de ce meeting chez les dames a été sans conteste Christine Ohuruogu. La Britannique, championne du monde et olympique en titre sur 400 m, a été ovationnée par le



public anglais, à la hauteur de son talent et de ses succès. Elle a ensuite confirmé toutes les attentes en remportant facilement sa course (51.27).

Elle a fait beaucoup mieux que son compatriote Phillippe Idowu, médaille d'argent à Pékin au triple saut et qui est passé complètement à côté de son concours dimanche. Il a terminé à une piteuse quatrième place avec un saut à "seulement" 16,42 m, indigne de son statut de meilleur performeur mondial de l'année.

Le Jamaïcain Asafa Powell a, lui, bien tenu son rang. Il a terminé en tête du 100 m qu'il a conclu en 9 sec 87/100, un temps plus que correct même s'il se situe encore loin du record du monde de son ami Usain Bolt (9.69).

L'Américain Tyson Gay a fait moins belle impression en gagnant son 200 m en 20 sec 26/100 devant Wallace Spearmon. Mais il est encore plus loin du record du monde du même Bolt (19.30).

GRANDE-BRETAGNE

Démission du responsable des performances de la Fédération

Dave Collins, responsable des performances de la Fédération britannique d'athlétisme, a démissionné lundi après avoir appris que son contrat, qui expirait en mars prochain, ne serait pas renouvelé, a indiqué Niels de Vos, président de la Fédération.

De Vos a déclaré que Collins quittait la Fédération en bons termes mal-

gré les performances moyennes des athlètes britanniques aux Jeux de Pékin. "Je suis fier de ce qui a été réalisé durant une période aussi courte grâce à un travail d'équipe très efficace", a affirmé Dave Collins.

"Il a mené une restructuration radicale de nos systèmes de performances qui nous donnent des bases solides sur lesquelles on peut désormais s'ap-

puyer pour s'assurer que l'athlétisme relève les défis de 2012 -année où Londres accueillera les jeux Olympiques- et d'après", a expliqué de Vos. Le Néerlandais Charles van Commenee, chef de mission des Pays-Bas à Pékin où ce pays a réussi les deuxièmes meilleurs Jeux de son histoire avec 16 médailles dont 7 d'or, est pressenti pour succéder à Collins.

BOXE, JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN

Hamza Kramou : "Les pugilistes algériens n'avaient pas le moral pour boxer"

Le boxeur Algérien Hamza Kramou, éliminé au 1er tour aux jeux Olympiques de Pékin par le champion du monde de la catégorie des 60 kg, a affirmé lundi que "la boxe en Algérie vit beaucoup de problèmes" et que les "pugilistes qui étaient à Pékin n'avaient ni le moral de boxer, ni le physique d'affronter les adversaires". Kramou, originaire de Ain-Azel, dans la wilaya de Sétif, a dans une déclaration au quotidien "Planète Sport", souligné que la participation décevante de la boxe algé-

rienne à Pékin était techniquement prévisible. "Nous avons été privés de participer au championnat du monde, cela est mon avis est une grave erreur. La fédération de boxe avait un problème financier, et nous les boxeurs, en avons subi les conséquences. Si j'avait eu la chance de prendre part à des tournois et aux championnats, on aurait pu prétendre à faire mieux aux JO". L'enfant de Ain Azel ajoute que les équipements qui ont été mis à la disposition des boxeurs n'étaient pas dignes d'une équipe nationale. Le boxeur de Ain-Azel ajoute qu'"on n'avait même pas une tenue adéquate pour les épreuves, ce n'est pas normal qu'une équipe nationale ne dispose pas des équipements qu'il faut", ajoutant qu'"à Pékin, je cherchais l'équipement pour monter sur le ring. On nous a fourni une tenue qui me fait chaud, c'était insupportable, et en plus qui n'était pas à ma taille, comment voulez-vous combattre dans de telles conditions ?". "Plusieurs fois, j'ai été contraint d'emprunter de l'argent pour venir de Ain Azel m'entraîner ou me

déplacer pour effectuer un stage, une compétition ou un tournoi à Alger. Je n'ai pas de boulot et je vis les mêmes problèmes que n'importe quel jeune Algérien. Cette situation n'est pas normale pour un athlète d'élite à qui on demande d'aller gagner une médaille aux JO". Kramou tire la sonnette d'alarme pour une discipline qui a tant donné pour le sport algérien. Selon lui, il est temps pour les responsables de redresser la barre et sauver la boxe. "Nous les boxeurs, on vis tous les problèmes du monde. Le potentiel existe, mais pour gagner des médailles, on a besoin de plus de moyens, de plus d'attention et de considération, c'est la raison qui nous a empêché d'avoir des médailles à Pékin. Il faut retenir la leçon et corriger nos fautes pour aller de l'avant, sinon la boxe algérienne ne peut pas prétendre s'améliorer".

Hamza Kramou a été éliminé au premier tour des JO-2008 en s'inclinant face au champion du monde, le Cubain Yordenis Ugas, aux points 21 à 3, rappelle-t-on.

USM ANNABA : DU MAROC, LE NOUVEL ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE, DÉPIREUX, ANNONCE

«Je ferai tout pour remettre sur pied l'USMAn»

Après le limogeage de Belhout, le dévolu de Menadi s'est porté sur Depireux. Dans cet entretien le coach nous confirme qu'il est le nouvel entraîneur des Tuniens rouges.

On croit savoir que vous êtes le nouveau coach de l'USMAn. Le confirmez-vous ?

Effectivement, j'ai accepté de diriger les Annabis. Après bonne réflexion, je me suis dit pourquoi pas ? Une nouvelle aventure et de surcroît algérienne est toujours bonne.

Tout le monde s'attendait à ce qu'vous alliez décliner l'offre annabi surtout après le coup foireux qu'il vous on fait en début de saison...

Moi aussi, je n'étais pas certain d'accepter. Il ne faut pas oublier que j'avais tout réglé avec les Annabis et j'avais laissé tomber les autres contacts pour m'offrir une virée en Algérie et, en fin de compte, on me dit qu'ils ont changé d'avis.

Vous n'imaginerez jamais ma colère à ce moment-là. Mais, dans la vie, il faut savoir quand est-ce qu'on doit pardonner.

Quels sont les arguments qui ont pu vous faire changer d'avis ?

Avant tout, je dois vous dire que j'ai toujours rêvé de travailler en Algérie. Aussi, je dois vous dire que j'ai demandé des garanties.



Peut-on connaître vos exigences vis-à-vis du président Menadi ?

J'ai demandé à ce que tout soit fait par écrit. Le président a été correct. Il m'a envoyé sur le champ ce que je voulais.

Est ce que c'est cela qui a fait basculer la balance du côté de l'USMAn ?

Dans la soirée de vendredi dernier, le président de l'USMAn m'a appelé. On a discuté longuement. Il a répondu à toute les interrogations. Son discours m'a

convaincu et donc, je n'ai pas trouvé de souci à accepter sur le champ les rênes de la barre technique des Annabis

Donc, vous avez reçu votre invitation...

Je l'ai reçue dimanche matin. Aujourd'hui, je vais partir au consulat pour avoir mon visa. J'ai hâte de retrouver ma nouvelle équipe afin d'attaquer le boulot.

A votre avis, quand est-ce que vous allez venir en Algérie ?

Son salaire est de 12.000 euros

Le nouvel entraîneur des Annabis, Depireux s'est entendu avec le président Menadi sur un salaire mensuel de 1.200 euro. C'est ce que nous a révélé une source bien informée du côté de la direction. Rappelons que Depireux allait venir en été dernier à Annaba avec seulement 8.000 euros.

M.Y.

ANGLETERRE

MANCHESTER CITY RACHETÉ PAR UN GROUPE EMIRATI

Un groupe d'investissements des Emirats arabes unis a racheté la majorité des parts du club anglais de football de Manchester City (1re division), a annoncé lundi le site internet d'Arabian Business.

"Le club de football de Premier League Manchester City a été racheté par le Groupe uni d'Abou Dhabi pour le développement et l'investissement (ADUG)", a indiqué le site d'informations économiques.

Selon ce site, qui ne donne pas le montant de la transaction, l'accord est intervenu dimanche entre ADUG et l'actuel président du club, l'ancien Premier ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra. Les négociations avaient débuté il y a trois

semaines. "Nous donnerons des détails plus tard, mais c'est un grand événement pour le club et Abou Dhabi", a déclaré Souleimane al-Fahim, membre de la direction d'ADUG qui représentera le groupe au conseil d'administration de Manchester City, cité par Arabian Business.

"Notre but est très simple, faire de Manchester City le plus grand club du Championnat d'Angleterre et, pour commencer, terminer dans les quatre premiers cette saison", a ajouté M. Fahim, qui a mené les négociations.

Selon lui, ADUG résoudra tous les problèmes du club, liquidera ses dettes et financera l'arrivée des meilleurs joueurs du monde.

Thaksin, qui a proposé au conseil d'administration du club de démissionner après sa fuite de Thaïlande où il est accusé de corruption, conservera un poste de président honoraire, sans responsabilités administratives, précise le site internet.

Mercredi, le président-délégué de ManCity Garry Cook avait admis que le club, à la recherche d'investisseurs pour financer leur recrutement, avait eu des propositions de rachat de la part de groupes des Emirats, d'Arabie saoudite et du Koweït.

"Thaksin veut bien vendre des parts mais veut conserver la majorité, avait dit M. Cook. Mais eux, les investisseurs potentiels, veulent le tout (...) Ils veulent un club de football".

COUPE DE LA CAF : ASHANTI KOTOKO 1- EL MERRIKH 0

Statu quo dans le groupe B

A l'issue de la deuxième journée de la phase des poules de la confédération Africaine, c'est le statu quo au classement général du groupe B dans lequel évolue notre représentant la JSK.

En effet, suite à la victoire des kabyles face aux Tunisiens de l'ES Sahel vendredi dernier, l'autre match du groupe disputer dimanche soir à Kumasi au Ghana entre les Ghanéens de l'Ashanti Kotoko et les Soudanais d'El Merrikh, c'est soldé par la victoire des locaux par un but à zéro.

Une victoire qui arrange la formation de la JSK avec des concurrent à trois points chacun à l'issue de cette deuxième journée, se qui laisse ces chances de qualification pour la finale intact et dépendra de l'issue des prochaines journées dont ce déplacement au Ghana prévu en fin de semaine prochaine pour affronter l'Ashanti Kotoko.

Le point du groupe B : Derniers résultats :

Cotonsport Garoua (CMR) - Al-Hilal (SUD) 1 - 0
Tout Puissant Mazembe (COD) - Enyimba (NGR) 3 - 0

Classement	Pts	J
1. Cotonsport	7	4
2. Enyimba	6	4
3. Hilal	5	4
4. Mazembe	4	4

Déjà joués:

Hilal - Enyimba	3 - 2
Cotonsport - Mazembe	1 - 0
Mazembe - Hilal	0 - 0
Enyimba - Cotonsport	2 - 0
Hilal - Cotonsport	1 - 1
Enyimba - Mazembe	2 - 0

Les deux premiers seront qualifiés pour les demi-finales.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Résultats de la 2^e journée

Groupe A Samedi

A Tunis: Club Africain (TUN) - CS Sfaxien (TUN) 0 - 0
A Luanda: InterClube (ANG) - Harras al-Hodoud (EGY) 1 - 0

Classement	Pts	J
1. CS Sfaxien	4	2
2. Harras al-Hodoud	3	2
3. InterClube	3	2
4. Club Africain	1	2

Groupe B Vendredi

A Tizi Ouzou: JS Kabylie (ALG) - Etoile Sahel (TUN) 1 - 0
Dimanche
A Kumasi: Asante Kotoko (GHA) - Al-Merrikh (SUD) 1 - 0

Classement:	Pts	J
1. Al-Merrikh	3	2
2. Etoile Sahel	3	2
3. JS Kabylie	3	2
4. Asante Kotoko	3	2

NDLR: les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les demi-finales

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

07:30 Téléshopping
08:00 Tfo
10:05 Météo
10:07 Secret Story
11:00 Attention à la marche !
12:00 Journal
12:45 Météo
12:55 Les feux de l'amour
13:50 Le berceau du mensonge
15:35 New York, police judiciaire
16:25 Les frères Scott
17:15 Secret Story
18:05 La roue de la fortune
18:50 Que du bonheur !
18:55 Météo
19:00 Journal
19:40 Courses et paris du jour
19:43 C'est ma Terre
19:45 Météo
19:50 Braquage à l'italienne
21:50 Enquêtes et révélations

FRANCE 2

06:28 Sudokoo
06:30 Télématin
07:45 Point route
07:47 Dans quelle éta-gère
07:50 Des jours et des vies
08:20 Amour, gloire et beauté
08:45 KD2A
10:20 Sudokoo
10:25 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Lotophone

11:55 Météo
12:00 Journal
12:50 Météo
12:53 Consomag
12:55 Toute une histoire
14:00 Le Renard
15:55 Sudokoo
16:05 En quête de preuves
16:55 Rex
17:55 Service maximum
18:50 Les 10 ans du Cabaret
18:55 Météo
19:00 Journal
19:40 Météo
19:50 Terre de lumière
21:40 Faites entrer l'accusé

FRANCE 3

06:50 Toowam
10:10 Plus belle la vie
10:40 Le 12/13
10:50 Edition de l'outre-mer
11:00 Edition régionale
11:25 Journal national
11:55 Bon appétit, bien sûr
12:00 Météo
12:05 30 millions d'amis collector
12:50 Inspecteur Derrick
13:50 Keno
13:55 Les sept mercenaires
15:30 Duo de maîtres
16:15 C'est pas sorcier
16:45 Un livre un jour
16:50 Des chiffres et des lettres
17:25 Questions pour un champion
17:50 Météo
17:55 19/20

18:05 Journal régional
18:30 Journal national
18:55 Supplément Régional et Local
19:05 Météo
19:08 Météo des plages
19:10 Tout le sport
19:18 Consomag
19:20 Plus belle la vie
19:50 Le maître d'école
21:30 Météo
21:35 Soir 3
22:00 Keno
22:05 Vie privée, vie publique

CANAL+

06:05 Fin des émissions
07:30 S.A.V des émissions
07:35 Anna M
09:15 Surprises
09:25 Kiefer Sutherland, Alexandre Aja, la rencontre
09:50 Cherche fiancé tous frais payés
11:19 Barres de mire
11:20 La première édition
11:45 L'édition spéciale
12:45 La grande course
13:00 Evan tout-puissant
14:30 Surprises
14:40 L'été papillon
15:35 Le nombre 23
17:10 Album de la semaine
17:20 Les Simpson
17:45 Le JT de Canal+
18:10 Le grand journal de Canal+
18:45 Le zapping
18:55 Les Guignols de l'info

19:10 Le grand journal, la suite
19:50 Little Children
22:05 Naissance des pieuvres

ARTE

18:00 En plongée avec les cachalots
18:45 Arte info
19:00 Arte culture
19:10 Arte météo
19:15 Les Seychelles, paradis de l'océan Indien
20:00 Thema
20:01 Armes, trafic et raison d'État
21:35 Le débat
22:00 Les belles de Leipzig

M6

08:05 M6 Boutique
08:50 Météo
08:55 Star 6 Music
10:15 Le rêve de Diana
10:50 Météo
11:50 Le 12.50
12:05 Météo
12:10 Pas de secrets entre nous
12:35 L'école des champions
14:30 La jungle des amoureux
16:30 Le rêve de Diana
17:00 Un dîner presque parfait
18:50 Six'
19:05 Une nounou d'enfer
19:40 Caméra café
19:50 Desperate Housewives
22:30 Nip/Tuck



Bélier

Une certaine personne que vous n'avez pas en odeur de sainteté vous fera une proposition inattendue que vous serez tenté de refuser en bloc. Vous prendrez soin d'y regarder à deux fois avant de prendre une telle décision engageant votre responsabilité personnelle.

Taureau

Si vous avez décidé d'entreprendre quelque chose maintenant, faites-le sans attendre car le moral sera là pour vous aider. Accrochez-vous car la partie risque d'être difficile à mener. Vous avez tous les atouts en main pour réussir, faites preuve de courage.

Gémeaux

N'avez aucune crainte, on conserve une très bonne image de vous. Vos inquiétudes relatives aux sentiments d'une personne proche de vous ne sont pas tout à fait fondées. Vous aurez sans doute votre mot à dire quant à une attitude incertaine face à une situation particulière.

Cancer

Des problèmes personnels pourraient survenir si vous ne faites pas attention à ce que vous dites. On dit souvent que la parole est d'argent, mais que le silence est d'or. Faites en l'expérience et tout le monde sera très heureux d'une plus grande discrétion.

Lion

Faites une promenade matinale en respirant profondément, votre moral s'en ressentira et retournera au beau fixe. Vous avez besoin d'air en ce moment. Il est nécessaire de bien vous aérer. Le grand air aura un effet bénéfique sur votre forme et votre moral.

Vierge

Vous connaîtrez une longue période de quiétude. Vous éviterez les malentendus et votre fierté n'aura pas à souffrir même si une personne proche de vous a tendance à colporter les ragots. Vous pouvez facilement ignorer la médisance exagérée de certains.

Balance

Vous vous impatienterez, car vous n'aurez pas tout de suite la réponse à la question que vous avez posée. Vous connaîtrez avec retard les bonnes solutions à apporter dans une affaire de cœur que vous saurez résoudre avec une grande dextérité.

Scorpion

L'évolution de la situation vous semblera pénible, mais cela ne vous empêchera pas d'avoir des idées précises sur ce sujet apparemment compliqué. Les apparences seront sauvées grâce à un coup de chance inattendu, ce qui permettra de résoudre cette affaire avec facilité.

Sagittaire

Des changements importants vont survenir. Vous êtes dans une période transitoire délicate. Cela se répercutera sur votre comportement face à votre entourage. Faites preuve d'énergie car vous seriez vite dépassé. Réorganisez-vous en transformant votre emploi du temps.

Capricorne

Vous aurez connaissance de bonnes idées qui mériteraient d'être exploitées. Réfléchissez à ce que cela peut vous apporter de neuf. Mais ne vous lancez pas à la légère dans une direction hasardeuse. Préférez une option plus prudente, vos finances s'en trouveront moins appauvries.

Verseau

Une nette amélioration de vos relations financières va arriver. Cela vous remonte le moral et vous remet en forme. Profitez-en pour vous réjouir et faites bon usage de ces excellentes nouvelles à votre profit. Soyez néanmoins très prudent avec votre budget.

Poissons

L'évolution d'une situation compliquée vous empêche d'avoir des pensées précises sur ce sujet bien particulier. Les apparences sont trompeuses et vous le savez. Votre perspicacité habituelle vous permettra de résoudre cette énigme avec facilité.

LA SELECTION DU JOUR

TF1

19h50

Braquage à l'italienne

Réalisateur : F Gary Gray. Avec Mark Wahlberg (Charlie Croker), Charlize Theron (Stella Bridger), Edward Norton (Steve), Seth Green (Lyle), Jason Statham (Handsome Rob).



Le plan audacieux et sans défaut, le braquage exécuté de main de maître, la fuite à travers les canaux de Venise nette et sans bavure... Charlie Croker, son mentor John Bridger et leurs hommes n'auraient pas assez d'une vie pour savourer les fruits amplement mérités de ce casse historique. Mais la bande hébergeait à son insu un traître, qui ruina d'un coup tous ses espoirs : tombant le masque, Steve Frezelli abattit froidement Bridger et s'enfuit avec les lingots tout juste extraits d'un coffre vénitien. Le hold-up du siècle s'achevait dans le sang.

FRANCE 3

19h50

Le maître d'école

Réalisateur : Claude Berri. Avec Michel Colucci (Gérard Barbier), Josiane Balasko (Mlle Lajoie), Jacques Debary (Le directeur), Roland Giraud (Mr Meignant), Jean Champion (L'inspecteur).



Gérard Barbier, modeste employé dans un magasin de confection, démissionne le jour où son patron gifle un gosse surpris à chaparder... le voilà chômeur... Se souvenant

alors qu'il a le bac, qu'il a fait un peu de droit et qu'il adore les enfants, Gérard confie à son amie Charlotte, avec laquelle il va bientôt se marier, que ce maigre bagage devrait lui permettre d'être instituteur ! Et, de fait, Gérard est bientôt nommé dans un établissement de province. Sans formation pédagogique mais pourvu d'un solide bon sens, Gérard se fait vite aimer des enfants et résout de multiples problèmes d'organisation. Quand le directeur de l'école tombe malade, Gérard prend la responsabilité de deux classes.

CANAL+

19h50

Little Children

Réalisateur : Todd Field
Avec Kate Winslet, Patrick Wilson, Jennifer Connelly, Gregg Edelman, Sadie Goldstein, Ty Simpkins, Noah Emmerich.



Aux Etats-Unis, les habitants d'une banlieue bourgeoise et paisible sont inquiets depuis l'arrivée de Ronnie, un homme qui a commis un attentat à la pudeur et vit à présent avec sa mère. Sarah Pierce, qui a fait de brillantes études de littérature mais a fait le choix de devenir mère au foyer, emmène sa fille de 3 ans au square, où elle fait la connaissance de Brad Adamson, qui a étudié le droit mais doit encore passer l'examen d'accès au barreau et s'occupe pour l'heure à plein temps de son fils. Tous deux vivent assez mal leur statut de parents au foyer et se sentent délaissés par leurs conjoints. Sarah et Brad nouent une relation passionnelle...



Directeur de la publication : Abdelkrim Tazaroute
direction@lemidi-dz.com
Rédacteur en chef : Said Boucetta
redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax : 021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -
Tel./Fax : 031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Réda Mehigueni

Adresse :
12, rue de la Victoire 16106 Rostomia,
Alger
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Un jeune homme de 35 ans se suicide à Béjaïa

Un jeune homme, âgé de 35 ans, résidant au village Aourir-Ath-Hsyen, dans la commune d'Akfadou, située à 60 kilomètres au sud ouest de la ville de Béjaïa, s'est suicidé dimanche soir. Le jeune suicidé, s'est donné la mort par pendaison.

La victime a été retrouvée pendue à

olivier, hier matin (lundi). Selon nos sources, cette personne souffrait, par le passé, de problèmes psychiques. En encore une fois, la machine dévastatrice du suicide marque sa présence dans une région où l'acte de se donner la mort est banalisé depuis belle lurette. Y a-t-il une solution salvatrice ?

Accident sur la voie ferroviaire Alger-Oran

La ligne ferroviaire Alger-Oran a connu hier une perturbation. Les passagers de l'autorail de cette ligne ont été informés à la dernière minute que le voyage a été annulé. Un camion aurait dévié de la route pour tomber sur la voie ferroviaire. Cet accident a eu lieu sur la ligne traversant la commune de Boumedfaa située dans la wilaya d'Ain Defla. La durée de la perturbation reste inconnue. Notre tentative de joindre le service



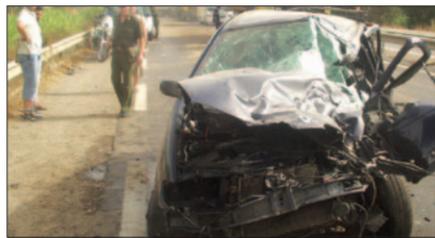
de communication de la Société nationale du transport ferroviaire (Sntf) pour

avoir l'information s'est avérée « une mission impossible ». Les responsables de ce département demandaient d'être rappelés à chaque fois sans fournir la moindre information.

Ainsi, les personnes désireuses de voyager entre Alger et Oran demeurent dans une absence d'information totale.

Plusieurs centaines de personnes ont été bloquées hier à cause de cet incident.

Drame sur la route à Bechar



Cinq personnes ont été tuées dans un accident de la circulation survenu hier matin sur la route nationale menant vers Naâma dans la commune de Bechar, indique la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Selon la même source, le chauffeur d'un véhicule léger,

se dirigeant de Beni-Ounif vers Bechar, conduisant sous l'effet de la fatigue, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion qui a percuté un autocar circulant en sens inverse. Cet accident a causé le décès de cinq passagers du véhicule léger et occasionné des blessures diverses à cinq occupants de l'autocar, précise la source. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de Bechar où sont également déposés les corps des victimes. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Bechar pour déterminer les causes exactes de cet accident mortel.

Le HCI finance les biographies

Le Haut conseil islamique compte encourager les universitaires à publier leurs mémoires à ses frais et lancer l'édition de biographies de personnalités de renom et d'érudits algériens et du monde islamique. C'est ce que révéla hier, le président HCI, M. Cheikh Bouamrane, à l'occasion de la présentation dimanche de la dernière publication de son organisation intitulée "L'Islam et l'Occident entre legs de l'histoire et défis de l'avenir" du docteur Mouloud Aouimer. Ce livre vient contribuer au dialogue qui existe entre les civilisations du monde, a indiqué M. Bouamrane à la présentation de l'ouvrage en ajoutant qu'il constitue une réponse du HCI aux

tenants du conflit des civilisations. Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris, le docteur Aouimer était présent en cette occasion pour présenter son nouvel ouvrage qui a tenté de répondre à un certain nombre d'interrogations, notamment : "Comment Musulmans et Occidentaux ont-ils réussi à se libérer du poids de l'histoire pour construire un dialogue civilisationnel fructueux".



Grande avancée dans la lutte contre le cancer

Une équipe de neurochirurgiens, radiologues et anesthésistes de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris) a révélé avoir réussi à détruire au laser des tumeurs métastatiques du cerveau chez des patients restés conscients. Les malades soignés étaient tous atteints de différents types de cancer (sein et poumon notamment) et souffraient de métastases: des cellules tumorales malignes qui ont migré par le sang vers leurs cerveaux. Chez les personnes prises en charge par l'équipe du professeur Alexandre Carpentier, ces métastases étaient résistantes à toutes formes de traitements et l'espérance de vie des patients ne dépassait pas trois mois. C'est une première mondiale et surtout un énorme espoir pour de nombreux malades.

Ya radjel ! Ya mra !

IMITATIONS

PAR MOUH OU MOUH

«Mais, dans tout cela, tu ne m'as pas dit, ya radjel, ce que tu as acheté comme cadeau ! J'espère que tu n'as pas fait de folies !

- Oh ! Comme je ne les ai pas vu depuis longtemps je me suis permis d'acheter un service ménager de 72 pièces, à 1550 dinars. C'est le minimum que puisse faire. Il faut voir ce que les autres cousins ont trimballé avec eux !

- Oh çà ! Je le devine ! Je sais bien que dans les petits villages les gens s'observent et s'imitent les uns les autres. Ils se font une concurrence sauvage et ils appellent cela du «nif» ! Aicha avait vu juste et Messaoud eut un peu honte d'avoir menti à son épouse. Effectivement, il avait acheté comme cadeau un service, mais un service de table qui lui a coûté environ un demi-million de centimes. Il ne pouvait s'en ouvrir à sa compagne sans risquer de la mettre en colère. Elle-même ne se privait pas de faire des cadeaux assez onéreux quand les membres de sa propre famille se mariaient et elle avait toujours l'art, le doigté pour faire passer la pilule à un Messaoud qui finissait par mettre la main à la poche en renâclant. Et s'il lui arrivait de faire un réflexion désobligeante ou même une mimique, elle lui clouait le bec en lui disant qu'elle touchait elle aussi un salaire et qu'elle avait le droit d'en disposer comme elle voulait. C'était un argument imparable ! Mais Messaoud était obligé d'agir comme il le faisait. Il voulait avant tout faire bonne figure au milieu de la famille dont chaque chef s'était ruiné pour faire plaisir au cousin qui a été dans le passé directeur d'une modeste entreprise et qui a dû dépanner plus d'un en embauchant leurs rejets chômeurs ou fraîchement diplômés. Messaoud reprit le propos de Aicha pour éluder la question du cadeau :

«Tu as raison de dire, ya mra' que les gens s'imitent beaucoup au village. Quand l'un d'eux construit une maison avec un étage, son voisin s'empresse immédiatement, poussé certainement par sa femme d'en construire une avec deux étages, au risque de s'endetter lourdement. Et cela donne des constructions biscornues réalisées en dépit du bon sens et de toute considération esthétique. Mais, et c'est ce qui est le plus grave, maintenant ils imitent les gens de la ville. Avant, la mariée était conduite sur un cheval conduit par un de ses proches jusqu'à son futur domicile et le cortège était accompagné par un ensemble musical composé d'une ghaita, d'un ou de deux tambours et d'un bendir. Un bon cousin fait maison les attendait et le soir une fête qui réunissaient toute la famille et leurs alliés. Les femmes seules dansaient tandis que les spectateurs des deux sexes réunis en cercle autour de l'aire, rythmaient de leurs mains les chansons portées par le chœur féminin. Toutes les femmes chantaient et les plus adroites s'invitaient à la danse sous le regard désapprobateur, mais amusé de leurs proches. Tout se passait en famille. Maintenant, la mariée est conduite dans une voiture que le marié même n'aura jamais la chance d'avoir dans une salle des fêtes situées à une trentaine de kilomètres de là et la cuisine est confiée à un traiteur. Tu vois, le mariage a perdu son charme d'antan !».

M. O. M.



Messaoud était obligé d'agir comme il le faisait. Il voulait avant tout faire bonne figure au milieu de la famille dont chaque chef s'était ruiné pour faire plaisir au cousin qui a été dans le passé directeur d'une modeste entreprise et qui a dû dépanner plus d'un en embauchant leurs rejets chômeurs ou fraîchement diplômés.



ALADIN

aladin2006dz@yahoo.fr

FACE A LA HAUSSE DES PRIX DURANT LE RAMADHAN, LES ALGERIENS PRÊTS A PASSER AUX ACTES EXTRÊMES



Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr :	4h 50
Chourouq :	6h 20
Dohr :	12h 48
Asr :	16h 25
Maghreb :	19h 18
Icha :	20h 39

POUR LE 39^E ANNIVERSAIRE DE SON ACCESSION AU POUVOIR

KADHAFI VA DISTRIBUER LA RENTE PÉTROLIÈRE À LA POPULATION

Le Guide de la révolution libyenne vient encore d'innover en annonçant pour 2009, d'une part la suppression des administrations ministérielles et de l'autre la distribution directe des revenus pétroliers à la population. De telles mesures visent, selon lui, à supprimer la corruption et la concussion qui règnent dans son pays. Il reçoit par ailleurs Condoleezza Rice cette semaine à Tripoli.

PAR MALEK BELLIL

C'est avec faste et solennité que le guide de la révolutionnaire libyenne, Mouammar Kadhafi, a tenu à fêter le trente neuvième anniversaire de son accession au pouvoir, le premier septembre 1969. Tout au long du



règne, le plus long après celui du Zimbabwe, Robert Mugabe, le Guide suprême aura multiplié les bourdes, les provocations et les erreurs qui auront valu à son pays

d'être placé au ban de la communauté internationale avec embargo partiel de la part des américains et des européens. C'est en référence à ce passé à tout le moins tumultueux de ses rapports avec le monde occidental que Kadhafi vient de déclarer dans son discours de Benghazi :

«Le dossier du conflit entre la Libye et les Etats-Unis est définitivement clos. Il n'y aura désormais plus de guerres, de raids ou encore de terrorisme.» Il faisait là allusion et essentielle-

ment, aux deux avions piégés ayant explosé l'un en Afrique et appartenant à la Panam et l'autre en Ecosse à Lockerbie. Ces deux attentats dont la Libye avait été reconnue coupable avaient fait, on s'en souvient, plus de cinq cent morts à eux deux. La normalisation des relations avec les américains intervient à la suite de l'accord signé par les pays, le quatorze août passé et où Tripoli assurait qu'elle allait indemniser les victimes. De même qu'un accord bilatéral avait été signé pour que de part et d'autre, les victimes du conflit de 1980 soient elles aussi indemnisées. C'est dans la foulée de ces deux événements que la secrétaire d'état américaine, Condoleezza Rice arrivera à Tripoli cette fin de semaine pour la première visite officielle de haut rang d'un diplomate américain depuis des dizaines d'années.

Mais l'innovation des innovations est sans conteste cette décision annoncée par le colonel de supprimer à partir du début 2009 tous les ministères de son pays.

Appelés comités populaires ces administrations qui remplissent les fonctions des ministères partout ailleurs dans le monde, sont fréquemment accusées par la population libyennes comme étant la source de tous les maux. On leur reproche notamment une pratique généralisée de la corruption et de la concussion. Mieux encore, le Guide de la révolution a annoncé qu'à cette même date, les libyens allaient recevoir directement et sans intermédiaires leurs quote part sur les revenus pétroliers. Estimant qu'il allait ainsi instaurer une véritable démocratie populaire. Les seuls « ministères » qui échapperont à cette décision plus que révolutionnaire sont, a-t-il annoncé ceux des Affaires étrangères, de la Défense, de la sécurité et de la justice.

On sait qu'un autre accord a été signé avec l'Italie pour une indemnisation globale de l'ordre de cinq milliards de dollars au titre de la colonisation de la Libye par l'Italie mussolinienne.

M. B.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL DES TRANSPORTEURS DE L'UGCAA

«Nous avons donné des instructions pour assurer un service minimum»

PAR AMAR AOUIMER

Afin d'éviter des mésaventures et des déboires aux voyageurs durant le mois sacré du Ramadhan où un dysfonctionnement des transporteurs a déjà été perceptible à la veille du premier jour du jeûne, le président du comité national des transporteurs de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Kamel Bouhennaf, affirme que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour permettre une fluidité dans les transports en commun. En effet, sachant qu'une demi-heure avant le F'tour, la plupart des chauffeurs de bus n'assurent plus les rotations et la desserte des lignes urbaines et suburbaines en raison notamment de l'encombrement et du temps relativement court restant pour l'appel du muezzin pour la prière du Maghreb, donc l'heure de la rupture du jeûne, les stations de

bus accueillent encore quelques voyageurs attendant un pathétique bus. Dans cet ordre d'idées, nombre d'usagers restent cloués dans les stations des bus patientant et guettant désespérément un geste noble et généreux de personnes véhiculées pour une éventuelle solution à leur calvaire. Des dizaines de voyageurs, notamment des banlieusards, passent parfois la nuit sur place guettant le moindre moyen de locomotion pour rentrer chez eux, alors que les transporteurs censés assurer le service minimum auront déjà terminé leurs repas. Afin de remédier à cette sempiternelle situation désastreuse, Bouhennaf a tenu une réunion avec les membres du bureau national et les opérateurs, ainsi que tous les acteurs concernés, pour évoquer ce problème et lui trouver une solution adéquate. «Nous avons rappelé aux transporteurs leur devoir d'assurer le service minimum durant la période du mois de Ramadhan et ce, même après les

heures du F'tour. Nous leur avons recommandé et conseillé de respecter le programme des lignes pourvues d'activités et de trafic normal dans la mesure où les dessertes sont fréquentes et régulières dans l'agglomération urbaine. Mais, nous avons également insisté sur la nécessité de veiller au transport des voyageurs dans les zones à faible densité de la population et d'activités des bus», a déclaré notre interlocuteur. Concernant les lignes suburbaines, le président du comité national des transporteurs estime que le manque de sécurité serait à l'origine de l'insuffisance des prestations assurées par les transporteurs. Il explique qu'il est impossible d'assurer un service à 100 % durant les heures de pointe de forte affluence et à l'approche de l'adhan du Maghreb. Bouhennaf précise que le comité des transporteurs a discuté avec les différents responsables au niveau des wilayas afin de résorber cette crise des transports, car

il s'agit d'un problème propre à Alger et ses environs. «Les gens retardataires auront donc peu de chances de se retrouver en famille et dans leurs foyers au moment voulu. Nous avons donné des instructions strictes afin d'assurer le minimum possible afin d'éviter des désagréments aux usagers des transports», a-t-il ajouté.

Toutes les situations ont été traitées et discutées entre le comité national et les représentants des transporteurs qui ont été sensibles et compréhensifs à ce phénomène de dégradation des transports en commun, selon Bouhennaf, qui lance un message pressant aux chauffeurs de bus les invitant à ne pas dépasser la vitesse prescrite et d'éviter tout excès de précipitation sachant que la concurrence est souvent à l'origine des accidents mortels de la circulation où l'insouciance des chauffards est mise en cause.

A. A.

GROUPE PARLEMENTAIRE DU FLN

DU RIFI À L'APN

PAR A. SALAMA

La rentrée des parlementaires de la Chambre basse, avec l'ouverture officielle aujourd'hui de la session d'automne, s'annonce quelque peu mouvementée au sein du FLN. Dans les rangs des 151 députés que compte le groupe parlementaire du vieux parti, en effet, l'on ne parle que de la question du chef du groupe parlementaire.

Un poste qui n'a pas encore été pourvu pour jusque-là, alors que les autres formations politiques représentées à la Chambre basse ont toutes réglé la question avant même la clôture de la session de

printemps, et ce, conformément au règlement intérieur de l'APN. Le FLN, qui a opté pour la voix des urnes pour pourvoir les postes qui lui reviennent de droit à l'Assemblée, à l'exemple de la présidence des 4 commissions permanentes et des 3 vice-présidents de l'APN, a cependant butté sur la question du chef du groupe parlementaire. Ainsi Abdelaziz Belkhadem, le secrétaire général de l'instance exécutive du parti, qui voulait reconduire Layachi Daadoua sans passer par les urnes du fait que c'est un poste politique, a été contrariée par la position de refus du président de l'assemblée, Abdelaziz Ziari, qui ne partageait

pas le même point de vue que le patron du parti. Cette divergence entre les deux hommes a eu pour première conséquence le report de l'opération à la rentrée parlementaire. Mais jusqu'à hier, selon des échos recueillis çà et là au sein du groupe parlementaire du parti, il semble que c'est encore le statu quo. En d'autres mots, Abdelaziz Belkhadem n'a pas encore dévoilé son intention. Va-t-il renouveler sa confiance à Layachi Daadoua malgré l'opposition ouverte de Ziari et d'une bonne partie des députés affiliés au FLN ?

Pour Said Bouhadja, membre du secrétariat exécutif chargé du département de l'information et de

la communication, « la désignation du chef du groupe parlementaire est du ressort du secrétaire général car elle fait partie de ses prérogatives ». Bouhadja, joint hier par téléphone, veut ainsi couper court à toutes les velléités d'opposition à Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier, selon d'autres indiscrétions, allait soumettre la question devant le secrétariat exécutif, lors d'une réunion, qui devait avoir lieu avant-hier. « Cette réunion a été finalement reportée pour parce que la réunion du conseil des ministres, qui s'est tenue samedi, a été prolongée » nous a déclaré Bouhadja avant d'ajouter que le secrétariat

exécutif tiendra probablement cette réunion dans le courant de la semaine. Mais en attendant l'on a appris qu'un groupe de députés, emmené par Abdelhamid Si Affif, est en train de faire circuler une pétition dans laquelle il fait montre de son opposition au choix de Daadoua comme chef du groupe parlementaire. Selon certains députés, contactés par nos soins, cette pétition aurait déjà emporté l'adhésion de pas moins d'une centaine de députés du parti qui en compte 151. C'est dire que cette rentrée parlementaire ne sera pas de tout repos pour Belkhadem. Affaire à suivre.

A. S.